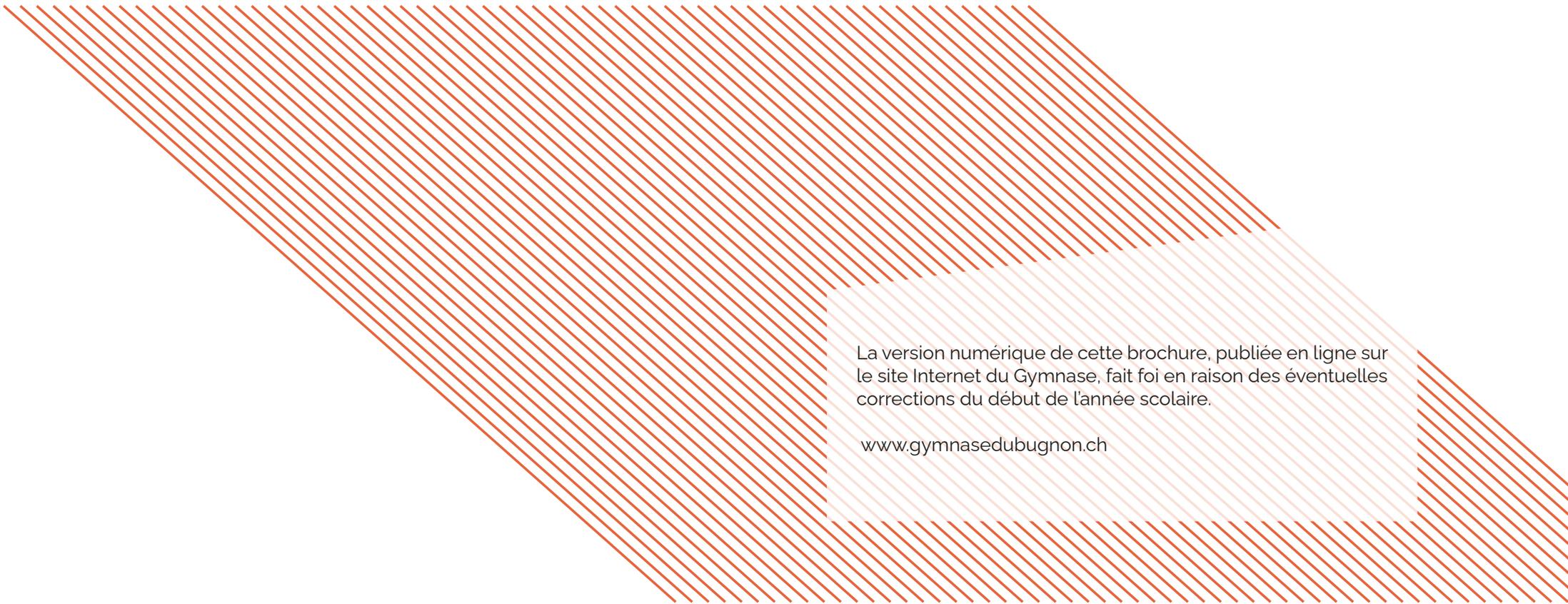


**GYMNASE
DU BUGNON**

g.b

**BROCHURE INSTITUTIONNELLE
ÉDITION 2023-2024**



La version numérique de cette brochure, publiée en ligne sur le site Internet du Gymnase, fait foi en raison des éventuelles corrections du début de l'année scolaire.

www.gymnasedubugnon.ch

AVANT-PROPOS

Mesdames et Messieurs, chères et chers élèves,

Cette brochure institutionnelle vous est expressément destinée, ainsi qu'à vos responsables légaux. Sa lecture attentive mettra en lumière les éléments réglementaires et administratifs garants d'un déroulement harmonieux de l'année scolaire. Elle vous éclairera aussi quant aux droits et obligations élémentaires qui sont les vôtres en votre qualité d'élèves au Gymnase du Bugnon.

Tou-te-s les enseignant-e-s et les collaborateur-trice-s du Gymnase du Bugnon mettent au service de votre réussite et de votre bien-être leurs compétences, leur temps, leur énergie, ainsi que leur passion pédagogique. Leur engagement quotidien assure à près de mille quatre cents élèves réparti-e-s sur deux sites une formation de haut niveau et un encadrement de qualité pour mener à bien une formation pré-académique (École de maturité), pré-professionnelle (École de culture générale) ou professionnelle (École de commerce).

La nature multisite du Gymnase du Bugnon – site de l'Ours et site de Sévelin – lui permet de cultiver et d'enrichir un esprit humaniste dans la multiplicité des états d'esprit. Il offre aux élèves la possibilité de développer leurs connaissances et leurs compétences dans un milieu éducatif stimulant socialement et intellectuellement. Le Gymnase du Bugnon contribue ainsi à l'épanouissement de ses acteurs en promouvant une attitude citoyenne, responsable et respectueuse, ouverte sur la cité et sur le monde, dans le respect des différences et des sensibilités.

Étudier au Bugnon, c'est souscrire implicitement à ces valeurs.

À vous, Mesdames et Messieurs, chères et chers élèves, d'y apporter votre contribution durant cette année scolaire 2023-2024 !

Patrick Godat
Directeur du Gymnase du Bugnon



SOMMAIRE

DIRECTION 12

CORPS ENSEIGNANT 14

AGENDA ANNUEL 26

FORMATION GYMNASIALE 28

Informations générales 28

École de maturité 29

École de culture générale 32

École de commerce 33

Semaine spéciale 34

ADMINISTRATION 38

Écolage 38

Bourses d'études 38

Taxes 38

Assurances 39

Majorité civile 39

Carte de légitimation 40

Enregistrement des cours 41

RÈGLEMENT INTERNE 44

ACCÈS AUX BÂTIMENTS ET FRÉQUENTATION
DU PÉRIMÈTRE SCOLAIRE 49

ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES - RÉSEAU 360° 50

SOUS L'ANGLE ASSOCIATIF 51

Liber & Labor 51

Movetia-Échanges et mobilité 52

La Soupe à l'Ours 54

Groupe LGBTQIA+ 54

DIVERS 55

Cours facultatifs 55

Prix Marie-Jeanne Visinand 55

SITE DE L'OURS

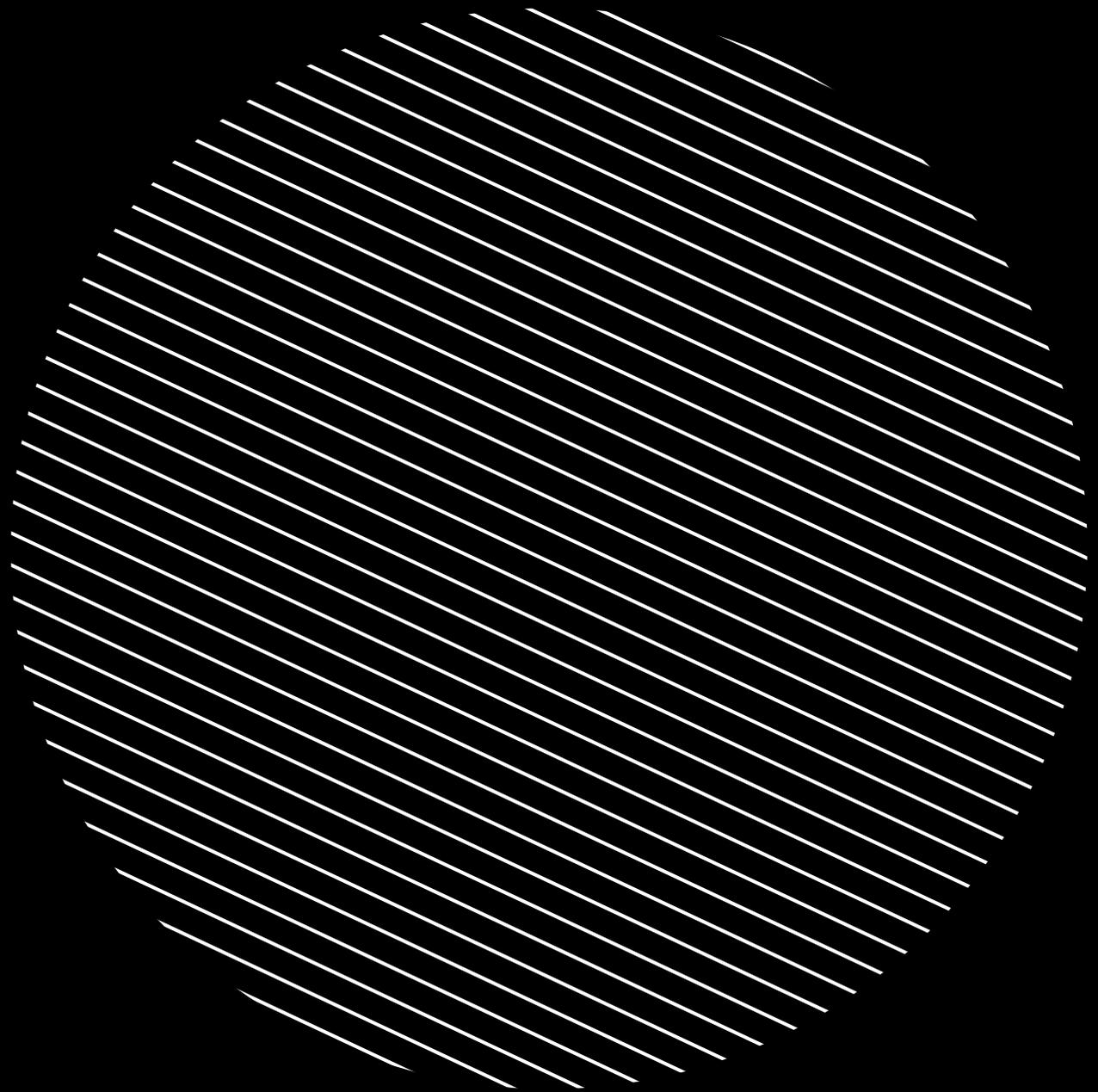
58

Secrétariat	60
Conciergerie	61
Cafétéria	61
Bibliothèque	62
Médiation	64
Médiation d'apprentissage	65
Aménagements pour les élèves avec troubles de l'apprentissage	66
Troubles du spectre autistique	66
L'équipe in firmière	67
Psychologue	68
Déléguée PPS	68
Aumônerie	69
Orientation professionnelle	70
Référente durabilité	71
Liste des chef·fe·s de le et autres responsables	72
Liste des conseiller·ère·s de classe	74
Attribution des salles	76
Locaux spéciaux	78
Horaire journalier	81

SITE DE SÉVELIN

84

Accès et plans	86
Secrétariat	88
Conciergerie	89
Cafétéria	89
Bibliothèque	90
Médiation	92
Médiation d'apprentissage	93
Aménagements pour les élèves avec troubles de l'apprentissage	94
Troubles du spectre autistique	94
L'équipe in firmière	95
Psychologue	96
Déléguée PPS	96
Aumônerie	97
Orientation professionnelle	98
Référente durabilité	99
Liste des chef·fe·s de le et autres responsables	100
Liste des conseiller·ère·s de classe	102
Attribution des salles	104
Locaux spéciaux	104
Horaire journalier	107





Le directeur et les doyen-ne-s reçoivent sur rendez-vous :

bureau 209 OURS	bureau S111 SEVELIN	DIRECTEUR M. Patrick GODAT
----------------------------------	--------------------------------------	--------------------------------------

bureau S110 SEVELIN	DOYENNE Mme Christelle CARDON
--------------------------------------	---

bureau 351 OURS	DOYENNE Mme Caroline GUIGNARD
----------------------------------	---

bureau S208 SEVELIN	DOYEN M. Éric DEWARRAT
--------------------------------------	----------------------------------

bureau S105 SEVELIN	DOYEN M. Frédéric GIGON
--------------------------------------	-----------------------------------

bureau 113 OURS	DOYEN M. Lari RUITERS
----------------------------------	---------------------------------

bureau 152 OURS	DOYEN M. Arnaud DORY
----------------------------------	--------------------------------



Mmes et MM. les enseignant·e·s reçoivent sur rendez-vous.
Ils/Elles peuvent être contacté·e·s via leur adresse e-mail.

AENISHÄNSLIN Jean-François jfrancois.aenishanslin@eduvaud.ch	Aj	Philosophie Psychologie
ANON Jessica jessica.anon@eduvaud.ch	Ao	Arts visuels
AUBERT Alexandre alexandre.aubert1@eduvaud.ch	Ab	Chimie
BABONGO Flora flora.babongo@eduvaud.ch	Bf	Mathématiques
BADOUX MONSCH Mary-Dominique marydominique.badoux@eduvaud.ch	Ba	Allemand
BAGI Marie marie.bagi @eduvaud.ch	B4	Histoire de l'art
BANYÁK Béla bela.banyak@eduvaud.ch	By	Anglais Espagnol
BAUD Léonore leonore.baud@eduvaud.ch	Bd	Arts visuels
BÉCHERRAZ Marc marc.becherraz@eduvaud.ch	B3	Économie et droit
BEN HAMIDA CAMMOUN Leila leila.benhamida@eduvaud.ch	B2	Informatique
BERDOZ BÉCHIR Alix alix.bechir@eduvaud.ch	Be	Économie et droit
BERNHARD Jean-Jules jeanjules.bernhard@eduvaud.ch	Bj	Français
BERTHERAT Valérie valerie.bertherat@eduvaud.ch	Br	Français Philosophie

BOILLAT Romaine romaine.boillat@eduvaud.ch	Bi	Géographie
BONANOMI Andrea andrea.bonanomi@eduvaud.ch	Bo	Mathématiques Bureautique
BLOESCH Natacha natacha.bloesch@eduvaud.ch	Bn	Allemand
BRAHAM Sandy sandy.braham@eduvaud.ch	Bs	Anglais
BUCHER Laurent laurent.bucher@eduvaud.ch	Bh	Mathématiques Informatique
BUTIKOFER Caroline caroline.butikofer@eduvaud.ch	Bk	Français Histoire
BUTIKOFER Roland roland.butikofer@eduvaud.ch	Bt	Histoire
BUZZI Simone simone.buzzi@eduvaud.ch	Bz	Philosophie
CALAME François francois.calame@eduvaud.ch	Cm	Biologie
CANTIN Muriel muriel.cantin@eduvaud.ch	Cu	Allemand
CARDINALE Sara sara.cardinale@eduvaud.ch	Cl	Philosophie, Psychologie Sociologie
CARDINAUX Alain alain.cardinaux@eduvaud.ch	Cn	Mathématiques Informatique
CARDON Christelle christelle.cardon@vd.ch	Cc	Chimie
CARRAZ Laurent laurent.carraz@eduvaud.ch	Cz	Philosophie Psychologie
CARROLL Christopher christopher.carroll@eduvaud.ch	C6	Histoire des religions Histoire
CHIRI Laurence laurence.chiri@eduvaud.ch	Co	Français
CICUREL Valérie valerie.cicurel@eduvaud.ch	Ci	Français
CODA BLANCHARD Francesca francesca.coda@eduvaud.ch	Cf	Italien
COMISETTI DI GIANDOMENICO Natacha natacha.comisetti@eduvaud.ch	Ct	Économie et droit

CORBOZ Denis denis.corboz@eduvaud.ch	Cr	Musique
CORDOVA Judith judith.cordova@eduvaud.ch	Cj	Allemand
COTTER Simon simon.cotter@eduvaud.ch	Cs	Mathématiques
CRETEGNY Karine karine.cretegny@eduvaud.ch	Ck	Mathématiques
CUADRADO Daniela daniela.cuadrado@eduvaud.ch	C7	Anglais
DÉGLISE Cynthia cynthia.deglise@eduvaud.ch	De	Anglais
DELMONICO Sarah sarah.delmonico@eduvaud.ch	Ds	Mathématiques
DEMONT François francois.demont@eduvaud.ch	Df	Français
DESCOEUDRES Jérôme jerome.descoeudres@eduvaud.ch	Dc	Éducation physique
DETRAZ Rick rick.detraz@eduvaud.ch	Dk	Éducation physique
DE VARGAS Anne anne.devargas@eduvaud.ch	Vg	Allemand
DEWARRAT Éric eric.dewarrat@vd.ch	Dw	Histoire de l'art
DONATI Guillaume guillaume.donati@eduvaud.ch	Dg	Physique
DORY Arnaud arnaud.dory@vd.ch	Do	Économie et droit
DUPERREX Sarah sarah.duperrex@eduvaud.ch	Dr	Français Histoire de l'art
ENET Laurent laurent.enet@vd.ch	El	Collaborateur pédagogique TSA
ESTEBAN Vincent vincent.esteban@eduvaud.ch	Eb	Chimie
ETTER Nicolas nicolas.etter@eduvaud.ch	Er	Français
FALLER Bastien bastien.faller@eduvaud.ch	Fa	Mathématiques Physique

FARENC Nathalie nathalie.farenc@eduvaud.ch	Fn	Informatique
FARRON Ivan ivan.farron@eduvaud.ch	Fn	Français Philosophie
FÉLIX Nadine nadine.felix@eduvaud.ch	Fx	Anglais
FERRY Murielle murielle.ferry@eduvaud.ch	Fm	Anglais
FIECHTER Nicolas nicolas.fiechter@eduvaud.ch	Ft	Biologie
FLEISCHER Thomas thomas.fleischer@eduvaud.ch	Fl	Physique Bureautique
FLUECKIGER Irène irene.flueckiger@eduvaud.ch	Fk	Allemand
FRANCK Véronique veronique.franck@eduvaud.ch	Fv	Anglais
FRIEDRICH Jürg jurg.friedrich@eduvaud.ch	Fr	Allemand
FRILOUD Romain romain.frioud@eduvaud.ch	Fi	Histoire de l'art
FROIDEVAUX Luc luc.froidevaux@eduvaud.ch	Fd	Économie et droit
GAMBONI Laura laura.gamboni@eduvaud.ch	Gb	Français
GARCIA VILLARACO Aurélie aurelie.garcia@eduvaud.ch	Gc	Histoire
GEISER Nancy nancy.geiser@eduvaud.ch	Gr	Chimie
GEORGANTAS Laura laura.georgantas@eduvaud.ch	Ge	Espagnol Français
GEREZ Thierry thierry.gerez@eduvaud.ch	Gt	Chimie
GIGON Frédéric frederic.gigon@vd.ch	Gf	Allemand
GOUDARD Antoine antoine.goudard@eduvaud.ch	Gu	Arts visuels
GRAFF Séverine severine.graff@eduvaud.ch	Gv	Français Histoire

GRANDJEAN Emmanuelle emmanuelle.grandjean@eduvaud.ch	Gj	Géographie
GUIGNARD Caroline caroline.guignard@vd.ch	Gn	Informatique de gestion
HALLER Timothée tomothee.haller@eduvaud.ch	Hr	Musique
GURTLER Vincent vincent.gurtler@eduvaud.ch	G3	Informatique
HATON-ROEBUCK Christophe christophe.haton@eduvaud.ch	Ht	Mathématiques
HÄUSLER Carla carla.hausler@eduvaud.ch	Ha	Histoire
HENDRIKS Clara clara.hendriks@eduvaud.ch	He	Allemand
HOLZER Raphael raphael.holzer@eduvaud.ch	Ho	Informatique
HUBLEUR Clémentine clementine.hubleur@eduvaud.ch	Hb	Français Histoire
INDERMAUR Chantal chantal.indermaur@eduvaud.ch	In	Allemand
ISCHER Maé mae.ischer@eduvaud.ch	Im	Anglais
JACCOUD Sylvie sylvie.jaccoud@eduvaud.ch	Ja	Éducation physique
JALLUT Lionel lionel.jallut@eduvaud.ch	Jl	Mathématiques
JAQUES Sébastien sebastien.jaques@eduvaud.ch	Jq	Économie et droit
JELIC Ruza ruza.jelic@eduvaud.ch	Je	Anglais
JOBIN Raphaël raphael.jobin@eduvaud.ch	Jr	Éducation physique
JOLIDON Annette annette.jolidon@eduvaud.ch	Jo	Allemand
JUILLERAT Anaëlle anaelle.juillerat@eduvaud.ch	Ji	Éducation physique
JUILLERAT Stéphane stephane.juillerat@eduvaud.ch	Ju	Éducation physique

KAHLA Christelle christelle.kahla@eduvaud.ch	Kc	Arts Visuels
KOBEL Philippe philippe.kobel@eduvaud.ch	Kb	Physique
LA SPADA Olivier olivier.laspada@eduvaud.ch	Ls	Économie et droit Informatique
LAMBELET Myriam myriam.lambelet@eduvaud.ch	Lm	Chimie
LAMBIEL Nicolas nicolas.lambiel@eduvaud.ch	Le	Mathématiques
LAVANCHY Aline aline.lavanchy@eduvaud.ch	Lv	Anglais
LAVANCHY Pierre pierre.lavanchy@eduvaud.ch	Lr	Éducation physique
LE BARON Philomène philomene.lebaron@eduvaud.ch	Lh	Arts Visuels
LEGER Joachim joachim.leger@eduvaud.ch	Lj	Économie et droit
LIENHARD Jean-Luc jeanluc.lienhard@eduvaud.ch	Ld	Mathématiques
LIONELLO Andrea andrea.lionello@eduvaud.ch	Ln	Chimie
LOUP FALOURD Anne-Claire anneclaire.loup@eduvaud.ch	Lp	Français
LÜTHI Marie-José mariejose.luthi@eduvaud.ch	Lu	Mathématiques
MARENDAZ Johannie johannie.marendaz@eduvaud.ch	Mz	Géographie
MARTINI Claire claire.martini@eduvaud.ch	Mi	Français
MEYER Romain romain.meyer@eduvaud.ch	My	Histoire
MICHEL Claire claire.michel@eduvaud.ch	Mr	Éducation physique
MOLINES Vanessa vanessa.molines@eduvaud.ch	Mv	Histoire de l'art Latin
MONNIER Sophie sophie.monnier@eduvaud.ch	Me	Économie et droit

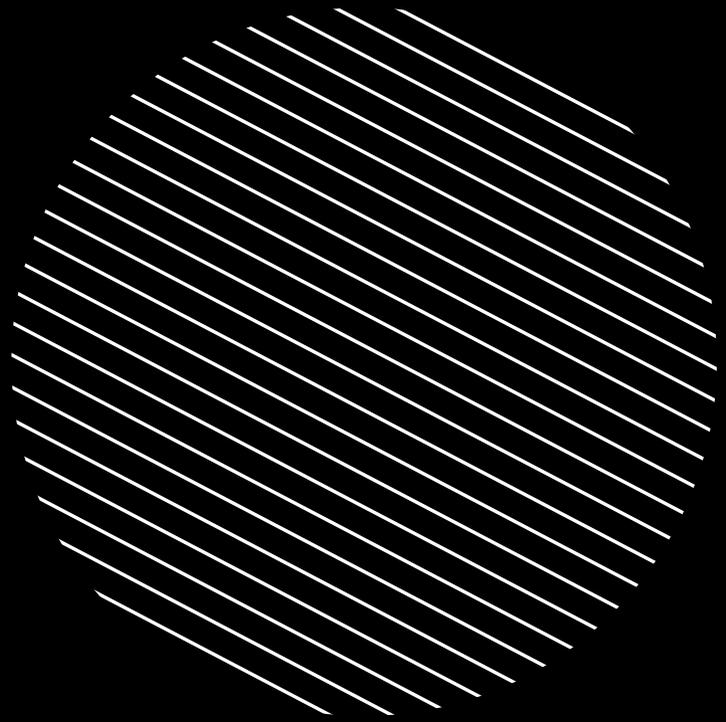
MORNOD Pascal pascal.mornod@eduvaud.ch	Mo	Éducation physique
PALMIERI ANNESE Anna anna.palmieri@eduvaud.ch	Pm	Italien
PASCHE ROUBATY Ariane ariane.pasche@eduvaud.ch	Ps	Allemand
PEREZ Robert robert.perez@eduvaud.ch	Pz	Chimie
PEROTTI Elena elena.perotti@eduvaud.ch	Pr	Italien
PETTER PANTET Régine regine.petter@eduvaud.ch	Pt	Italien
PICHONNAZ Jérôme jerome.pichonnaz@eduvaud.ch	Pj	Anglais
PIDOUX Sylvestre sylvestre.pidoux@eduvaud.ch	Px	Histoire Français
PIDOUX Vincent vincent.pidoux@eduvaud.ch	Pv	Biologie
PIGUET MEYLAN Manuelle manuelle.piguet@eduvaud.ch	Pg	Anglais
PONT Juliette juliette.pont@eduvaud.ch	Pl	Biologie
PRIOR Stéphanie stephanie.prior@eduvaud.ch	Pp	Chimie
RACINE Gilles gilles.racine@eduvaud.ch	Rn	Informatique
RALPH Kian kian.ralph@eduvaud.ch	Rk	Anglais Éducation physique
RAMASCO-PASLIER Lydie lydie.ramasco@vd.ch	Rl	Médiation d'apprentissage
REBSTEIN MUTTI Julia julia.rebstein@eduvaud.ch	Rb	Chimie
REFONDINI Antoine antoine.refondini@eduvaud.ch	R6	Économie et droit
REYMOND Olivier olivier.reymond@eduvaud.ch	Re	Histoire
RIEDER Nicolas nicolas.rieder@eduvaud.ch	Rr	Français

ROBERTS Shirin shirin.roberts@eduvaud.ch	Rs	Anglais
ROCCHI Cinzia cinzia.rocchi@eduvaud.ch	Rc	Italien
ROCHAT Alain alain.rochat@eduvaud.ch	Rh	Français
ROCHAT Brigitte brigitte.rochat@eduvaud.ch	Ra	Histoire
ROCHAT Luc luc.rochat@eduvaud.ch	Ro	Géographie
ROGINA Jacqueline jacqueline.rogina@eduvaud.ch	Rg	Allemand Espagnol
ROLAND-WÜRZBURGER Anne anne.roland@eduvaud.ch	Rd	Anglais Histoire des religions
ROSSI Patrick patrick.rossi@eduvaud.ch	Rp	Mathématiques Informatique
RUITERS Lari lari.ruiters@vd.ch	Ru	Biologie
SABATIER Anne- Laure annelaure.sabatier@eduvaud.ch	S3	Français
SAGE Nicolas nicolas.sage@eduvaud.ch	Sg	Physique Informatique
SALVI Roland roland.salvi@eduvaud.ch	Sv	Mathématiques
SAVOYE Arthur arthur.savoye@eduvaud.ch	Xsa	Français
SCHACHER Nancy nancy.schacher@eduvaud.ch	Sr	Français
SCHENKEL Alain alain.schenkel@eduvaud.ch	Sk	Mathématiques
SCHMID POULY Anita anita.schmid@eduvaud.ch	Sy	Allemand Histoire
SCHMITZ TACCHINI Jacqueline jaqueline.schmitz@eduvaud.ch	St	Éducation physique
SIERRO Valentin valentin.sierro@eduvaud.ch	S4	Mathématiques
SIMONS Kendra kendra.simons@eduvaud.ch	Si	Allemand

SOLAND Yvonne yvonne.soland@eduvaud.ch	Sl	Anglais
SUTER Emilie emilie.suter@eduvaud.ch	Su	Culture antique Latin
TERRA Antonio antonio.terra@eduvaud.ch	Te	Mathématiques
THEUMANN Jean-François jeanfrancois.theumann@eduvaud.ch	Th	Physique Informatique
TIRET Pascale pascale.tiret@eduvaud.ch	Ti	Biologie
TRAYKOSKI Robert robert.traykoski@eduvaud.ch	T1	Informatique
TRIPPI Charlotte charlotte.trippi@eduvaud.ch	Tr	Biologie
TRUSCELLO Fabio fabio.truscello@eduvaud.ch	Tf	Economie et droit
TURNER Vincent vincent.turner@eduvaud.ch	Tu	Biologie
VALTAT Annabelle annabelle.valtat@eduvaud.ch	Vb	Biologie
VANNOD Caroline caroline.vannod@eduvaud.ch	Va	Économie et droit Informatique de gestion
VEILLON Luisa luisa.veillon@eduvaud.ch	Vu	Arts visuels
VIDON Estelle estelle.vidon@eduvaud.ch	Ve	Musique
VILLAREJO-CREPEY Marie marie.villarejo@eduvaud.ch	Vi	Espagnol Français
VLCEK Emmanuelle emmanuelle.vlcek@eduvaud.ch	Vk	Mathématiques Informatique
WÄLCHLI Nicolas nicolas.walchli@eduvaud.ch	Wa	Physique
WALTHER Caleb caleb.walther@eduvaud.ch	Wr	Informatique
YERSIN Laure-Anne laureanne.yersin@eduvaud.ch	Ye	Musique
ZBAEREN Mathilde mathilde.zbaeren@eduvaud.ch	^{xzm}	Philosophie Français

ZBINDEN Luc luc.zbinden@eduvaud.ch	Zb	Français Anglais
ZEMZEMI Fatima fatima.zemzemi@eduvaud.ch	Ze	Mathématiques
ZIADÉ Yvan yvan.ziade@eduvaud.ch	Zi	Philosophie, Psychologie, Sociologie





AGENDA ANNUEL

2023-2024

LU 21 août	rentrée scolaire, selon circulaire de rentrée
LU 18 septembre	congé du Jeûne fédéral
VE 13 octobre	début des vacances d'automne dès la fin des cours
LU 30 octobre	reprise des cours
JE 9 novembre	bulletin intermédiaire de renseignements
ME 22 et JE 23 novembre	journées d'information de l'EPFL (3 ^e année, École de maturité)
ME 7 décembre	journée découverte de l'UNIL (3 ^e année, École de maturité)
VE 22 décembre	début des vacances d'hiver dès la fin des cours
LU 8 janvier	reprise des cours
JE 18 janvier	bulletin semestriel, échéance pour les élèves doublant-e-s et les élèves de l'École de commerce
JE 8 et VE 9 février	Forum Horizon (2 ^e année)
VE 9 février	début des Relâches dès la fin des cours
LU 19 février	reprise des cours
LU 25 mars	semaine spéciale jusqu'au jeudi 28 mars
VE 29 mars	début des vacances de Pâques dès la fin de la semaine spéciale
LU 15 avril	reprise des cours
JE 9 et VE 10 mai	Ascension
LU 20 mai	Pentecôte

2024

Élèves de 1^{er} et 2^e année

MA 4 juin	dernier rattrapage de travaux écrits manqués
JE 6 juin	bulletin annuel
LU 10 juin	fin des cours en période 3
dès MA 11 juin	période consacrée aux travaux de maturité, selon convocation (jusqu'au 28 juin)
VE 28 juin	fin officielle de l'année scolaire, début des vacances d'été

2024

Élèves de 3^e année

MA 7 mai	dernier rattrapage de travaux écrits manqués
VE 17 mai	bulletin annuel
ME 22 mai	fin des cours en période 3
MA 28 mai	examens de compréhension orale et d'ICA jusqu'au vendredi 31 mai
LU 3 juin	examens écrits jusqu'au lundi 7 juin
LU 10 juin	examens oraux jusqu'au vendredi 21 juin
VE 21 juin	résultats des examens
JE 27 juin	cérémonie des promotions
VE 28 juin	fin officielle de l'année scolaire

Un memento détaillé de l'année scolaire fait l'objet d'un document ad hoc distribué aux élèves le jour de la rentrée. Il est commenté par les conseiller.e.s de classe à cette occasion. Les élèves peuvent y accéder sur le Moodle de l'établissement.

Les élèves et leurs parents sont prié-e-s de respecter scrupuleusement les dates ci-dessus en faisant leurs plans de vacances. Les congés immédiatement avant ou après les vacances ne sont en principe pas admis.

FORMATION GYMNASIALE

Informations générales

Organisation des études - Programmes des cours

Les textes légaux définissent les trois voies de formation ouvertes dans les gymnases :

- l'École de maturité
- l'École de culture générale
- l'École de commerce

Un programme spécifique à chacune des écoles fournit tout renseignement utile quant aux plans et matières d'études. Il est téléchargeable en suivant le lien : www.vd.ch/themes/formation/formations-gymnasiales/

Titres

Les titres délivrés – baccalauréat cantonal et certi cat de maturité gymnasiale, certi cat de culture générale, certi cat fédéral de capacité, maturité professionnelle – sont reconnus par les instances cantonales et fédérales compétentes.

Classes spéciales pour artistes et sportif.ve.s d'élite

Des classes pour artistes et sportif.ve.s d'élite sont ouvertes dès la 2^e année au Gymnase Auguste Piccard (classes de l'École de maturité). Celles-ci sont destinées, comme leur dénomination l'indique, à des élèves qui ont atteint un niveau élevé, dûment reconnu, dans la pratique d'un sport ou d'un art et qui doivent de ce fait consacrer un temps important à l'entraînement ou à la pratique de leur art (dix à quinze heures par semaine en plus des compétitions et manifestations artistiques). Les conditions d'obtention des titres dans ces classes sont les mêmes que pour les autres élèves. Il s'agit donc d'une voie particulièrement difficile, destinée à des élèves motivés ayant de grandes ressources en termes d'autonomie, d'endurance et d'anticipation notamment.

Leur situation scolaire doit être confortable, la seule satisfaction des critères sportifs ou artistiques ne suffit pas pour les faire admettre ; de plus,

le nombre de places est limité. Il faut savoir que la fréquentation d'une classe spéciale n'est pas toujours la meilleure solution pour l'élève ; une intégration dans une classe « normale » avec des mesures d'allègements particulières définies pour chaque cas se révèle parfois préférable.

Quelques places se libérant chaque année au terme de la première année, elles seront attribuées aux élèves des futures classes de deuxième année qui auront déposé leur dossier dans les temps (ultime délai fixé au 31 décembre 2022) et qui rempliront les conditions techniques et scolaires requises. Il n'est pas possible d'accéder à une classe spéciale au seuil de la troisième année.

Avant toute démarche, il convient de prendre contact avec **M. Daniel Pedrucci**, doyen au Gymnase Auguste Piccard (secrétariat : tél. 021 557 84 84) pour les classes de l'École de maturité.

École de maturité

La préparation au baccalauréat et au certi cat de maturité est fondée sur les plans d'études et programmes vaudois élaborés à partir du Plan d'études cadre pour la maturité et du Règlement sur la reconnaissance des certi cats de maturité gymnasiale, adopté en 1995 et modifié en 2007 par le Conseil fédéral et la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique.

Le baccalauréat, diplôme vaudois, est un titre reconnu dans notre canton sanctionnant la réussite des études gymnasiales telles que définies par les exigences et plans d'études officiels des gymnases vaudois.

Le certi cat de maturité, titre suisse de niveau identique, est reconnu sur l'ensemble du territoire de la Confédération, ainsi qu'à l'étranger, et donne accès aux universités suisses, aux Écoles polytechniques et, sous certaines réserves, aux universités étrangères.

La Commission suisse de maturité est chargée du contrôle de leur exécution. Le Gymnase du Bugnon est reconnu par la Confédération comme habilité à délivrer des certi cats de maturité conjointement aux baccalauréats.

Maturité avec mention bilingue

Les candidat.e.s à la maturité bilingue doivent être des personnes sociables et ouvertes, curieuses de découvrir et vivre une autre culture, capables de s'adapter facilement à un autre milieu familial. En outre, ils doivent remplir les conditions exigées par le département.

Cette formule, prévoyant un échange ou séjour de plus ou moins longue durée, ne vise pas uniquement l'efficacité linguistique : il s'agit de donner aux élèves une occasion de vivre en immersion dans une région de culture différente.

Français-allemand

Les élèves de l'École de maturité intéressés par la possibilité de préparer un certi cat de maturité avec mention bilingue (français-allemand) peuvent s'inscrire en ligne sur le site <https://www.vd.ch/> **entre début novembre et mi-décembre.**

Modalité L (par immersion longue) :

Les élèves suivent normalement leur 1^{re} année de gymnase au Bugnon, effectuent leur 2^e année dans un gymnase de langue allemande et retrouvent normalement leur classe et leurs camarades au Gymnase du Bugnon en 3^e année. Le travail de maturité doit être rédigé en allemand. En 3^e année, l'enseignement de l'histoire leur est donné en allemand.

Modalité C (par immersion courte) :

Les élèves suivent normalement les cours de 1^{re} année jusqu'aux vacances de Pâques et accomplissent ensuite la fin de leur 1^{re} année dans un gymnase de langue allemande. Les élèves sont promu.e.s en 2^e année au vu de leurs résultats scolaires des huit premiers mois. En 2^e et en 3^e année, ils bénéficient de cours en allemand dans deux disciplines au moins. La modalité C est organisée dans un gymnase lausannois ou de la région. En général, les élèves terminent leur parcours gymnasial dans un autre établissement.

Une séance d'information est organisée en octobre, avant les

vacances d'automne, par les répondantes pour la maturité bilingue, **Mme Anne de Vargas** (site de l'Ours) et **Mme Anita Schmid Pouly** (site de Sévelin). Les élèves et leurs parents y sont informés des procédures en vigueur. Une fois les familles d'accueil trouvées par les élèves, les répondantes pour la maturité bilingue prennent le relais pour assurer l'intégration scolaire des élèves vaudois dans les gymnases de langue allemande. Ils évaluent ensemble les implications concrètes des démarches engagées.

Les répondantes pour la maturité bilingue répondent volontiers aux questions des parents qui peuvent les contacter par leur adresse mail professionnelle.

Français-anglais

Les élèves de l'École de maturité ont la possibilité de préparer un certi cat de maturité avec mention bilingue (français-anglais), selon un modèle :

Modalité L (par immersion longue) :

Les élèves suivent normalement leur première année de gymnase au Bugnon, effectuent leur deuxième année dans un gymnase de langue anglaise et poursuivent leurs études en principe au Gymnase de Renens en troisième année. Le travail de maturité doit être rédigé en anglais. En troisième année, au moins une discipline est enseignée en anglais.

Une séance d'information sera organisée par le Gymnase de Renens durant le mois de septembre.

Français-italien

Les élèves de l'École de maturité ont la possibilité de préparer un certi cat de maturité avec mention bilingue (français-italien), selon un modèle :

Modalité L (par immersion longue) :

Les élèves suivent normalement leur première année de gymnase

au Bugnon, effectuent leur deuxième année dans un gymnase de langue italienne et poursuivent leurs études en principe au Gymnase de la Cité en troisième année. Le travail de maturité doit être rédigé en italien. En troisième année, au moins une discipline est enseignée en italien.

Une séance d'information sera organisée par le Gymnase de la Cité durant le mois de novembre.

École de culture générale

À l'issue d'une 1^{re} année de tronc commun et de deux années en **option**, les gymnases vaudois délivrent un titre de culture générale avec mention de l'une des options suivantes:

- option Arts et design
- option Musique
- option Communication et information
- option Santé
- option Pédagogie
- option Travail social

Au cours de leur 2^e année, les élèves de l'École de culture générale doivent effectuer un stage pratique extrascolaire de deux semaines consécutives dans le domaine d'études de l'option choisie. Les élèves doivent avoir fait valider le stage pratique pour se présenter aux examens nationaux de 3^e année. **M. Arnaud Dory** (site de l'Ours) et **M. Eric Dewarrat** (site de Sévelin), doyens, encadrent les élèves dans leurs démarches.

Le certificat de culture générale peut être prolongé par un cursus supplémentaire d'une année qui aboutit à l'obtention d'une **maturité spécialisée** dans chaque domaine.

Les détenteur.trice.s de maturités spécialisées ou professionnelles peuvent accéder aux procédures d'admission des Hautes Écoles Spécialisées (HES) ou Écoles Supérieures (ES) correspondant à leur domaine de spécialisation.

École de commerce

À l'issue de trois années d'études au gymnase et d'une année de stage en entreprise, les élèves obtiennent un CFC, ainsi qu'une maturité professionnelle, orientation Économie et services, type Économie.

Les détenteur.trice.s d'une maturité professionnelle peuvent accéder aux Hautes Écoles Spécialisées (HES) ou Écoles Supérieures (ES) de ce domaine.

Au cours de leurs 2^e et 3^e années, les élèves de l'École de commerce doivent effectuer des stages pratiques dans le domaine commercial.

Semaine spéciale (du 25 au 28 mars 2024)

Cette semaine fait partie des activités supplémentaires s'inscrivant dans le cadre de l'enseignement gymnasial (cf. RGY art. 40), elle est obligatoire.

Pour toute information, se référer au document *Semaine spéciale 2023-2024. Informations aux élèves.*

1^{re} année

Les élèves de première année prennent part à des activités organisées sur quatre jours consécutifs par leur conseiller·ère de classe, qui choisit l'une des deux options suivantes :

Option A - Projet en Suisse :

Le/La conseiller·ère de classe organise librement diverses activités et visites pédagogiques inscrites dans un projet de culture générale (architectural, historique, littéraire, cinématographique, scientifique, artistique, sportif etc.), voire de bénévolat, à Lausanne ou en Suisse, du lundi 25 au jeudi 28 mars 2024. Ces 4 jours ne peuvent pas être remplacés par des week-ends.

Coût maximum : CHF 350.- (argent de poche non-compris)

Option B - Projet théâtre ou cinéma :

Le/La conseiller·ère de classe choisit de participer au volet « Cinéma » ou « Théâtre » avec sa classe. Des activités et ateliers sont organisés en collaboration avec des intervenants issus du milieu cinématographique ou théâtral. Le but de la semaine est de familiariser les élèves aux métiers et techniques du « 7^e art » ou aux arts de la scène. Cette semaine se déroule à la Cinémathèque suisse ou dans des théâtres locaux, et sur site du lundi 25 mars au 28 mars 2024.

Coût maximum : CHF 200.- (argent de poche non-compris)

2^e année

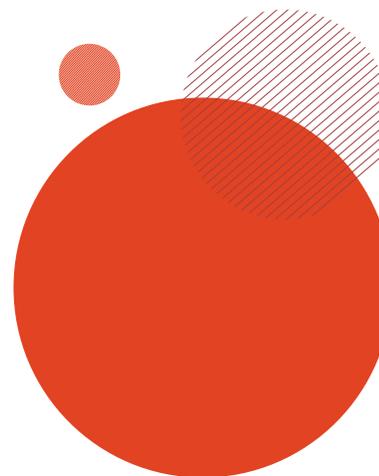
Outre les stages obligatoires pour les élèves de 2C et 2E, un choix d'activités sportives et culturelles est proposé à toutes les classes de deuxième année. Les élèves choisissent l'activité de leur choix, en fonction de leurs centres d'intérêt. Le programme détaillé des activités proposées sera porté à la connaissance des élèves dans le courant du mois de septembre.

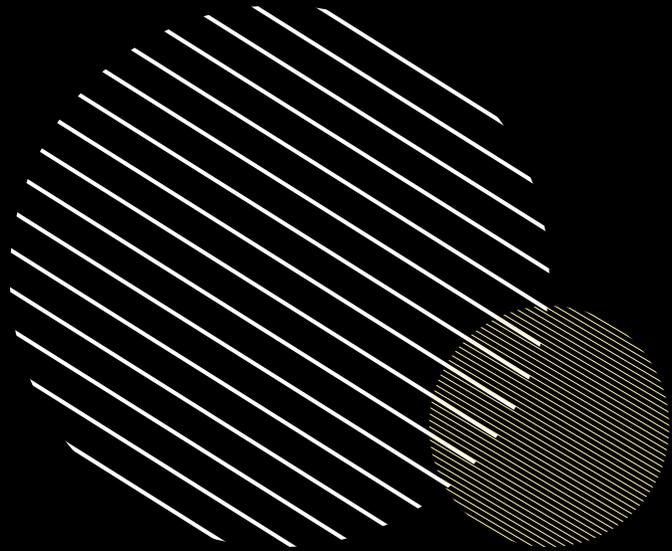
Coût maximum : CHF 480.- (argent de poche non-compris)

3^e année

Les élèves de troisième année effectuent un voyage culturel (région, ville suisse ou européenne) sous la direction de leur conseiller·ère de classe. Seuls les élèves de la classe sont autorisé·e·s à participer à ce voyage.

Coût maximum : CHF 650.- (argent de poche non-compris)





ADMINISTRATION

Écolage

Les parents des élèves de l'École de maturité et de culture générale reçoivent, avant chaque rentrée annuelle, toutes les indications utiles à ce sujet.

Bourses d'études

Toutes les informations relatives aux bourses d'études peuvent être obtenues à l'adresse suivante :

Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage (OCBE)
Rte des Plaines-du-Loup 1
1014 Lausanne
021 316 33 70
info.bourses@vd.ch
www.vd.ch/ocbe

Taxes

Une taxe d'inscription de Fr. 70.- est perçue auprès des parents :

- pour les élèves de 1^{re} année en même temps que l'envoi de la feuille d'inscription ;
- pour les élèves de 2^e et 3^e année, ainsi que pour les élèves doublant-e-s de 1^{re} année, au moyen d'une facture qui sera envoyée au mois d'octobre.

Participation aux coûts marginaux de l'enseignement :

Une contribution pourra être demandée aux parents pour participer au financement des coûts marginaux de l'enseignement (par exemple, pour les frais découlant de l'organisation d'options sportives à l'extérieur, de l'enseignement des arts visuels, d'une partie des photocopies, de travaux pratiques et laboratoires, et divers frais non couverts par d'autres fonds).

Assurances

Les élèves mineur-e-s et majeur-e-s sont soumis-es à l'obligation d'être assuré-e-s auprès d'une caisse maladie et accidents reconnue par la Confédération. La couverture doit s'étendre à la maladie et aux accidents. L'école n'assure pas ses élèves à titre complémentaire. Ils/Elles ne sont donc couvert-e-s que par leur assurance personnelle, y compris en cas d'accident durant les activités scolaires.

Sont naturellement réservés les cas où la responsabilité de l'État ou de ses collaborateur-trice-s est engagée.

Les élèves sont responsables des dégâts qu'ils/elles pourraient commettre aux installations et du préjudice qu'ils/elles pourraient causer à leur-e-s camarades. Il est vivement conseillé aux parents de souscrire une assurance RC.

Majorité civile, obligation d'entretien des père et mère

Voici deux extraits de la Loi fédérale concernant les élèves et leurs parents :

Art. 14b. Majorité *La majorité est fixée à 18 ans révolus.*
Art. 277, 2e al. *De l'obligation d'entretien des père et mère.*

« Si, à sa majorité, l'enfant n'a pas encore de formation appropriée, les père et mère doivent, dans la mesure où les circonstances permettent de l'exiger d'eux, subvenir à son entretien jusqu'à ce qu'il ait acquis une telle formation, pour autant qu'elle soit achevée dans les délais normaux. »

De par la loi, le gymnase a l'obligation de s'adresser, pour toute démarche, directement à l'élève dès qu'il/elle a atteint sa majorité.

Carte de légitimation

Chaque étudiant·e reçoit une carte de légitimation qui doit être remise au secrétariat en cas d'interruption d'étude.

Elle identifie chaque élève du gymnase et permet à ce titre, par exemple, de bénéficier de rabais intéressants dans certains commerces et lors de manifestations sportives ou culturelles.

Elle permet aussi d'emprunter des livres ou divers médias à la bibliothèque grâce au code barre qui y figure.

Elle permet en outre de bénéficier d'une réduction sur les billets mis en vente par de nombreux lieux culturels partenaires dans le cadre du Passculture. Pour profiter de cette offre, les élèves doivent simplement présenter leur carte de légitimation à la caisse de l'institution culturelle pour bénéficier d'un billet réduit à Fr. 8.- (Fr. 4.- pour les cinémas partenaires).

Le **Passculture** est une offre proposée par le Département de la Formation, de la jeunesse et de la culture et divers lieux culturels vaudois proposant du théâtre, de la musique, de la danse et de l'humour.

Il a pour but de donner envie aux élèves du post-obligatoire (gymnases, écoles professionnelles et centres d'enseignement professionnel) d'aller découvrir l'offre culturelle vaudoise dans des lieux qui ne leur sont pas familiers.

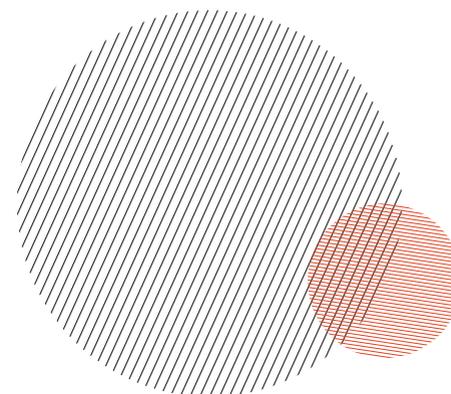
La liste de toutes les institutions culturelles partenaires se trouve sur le site www.passculture.ch.

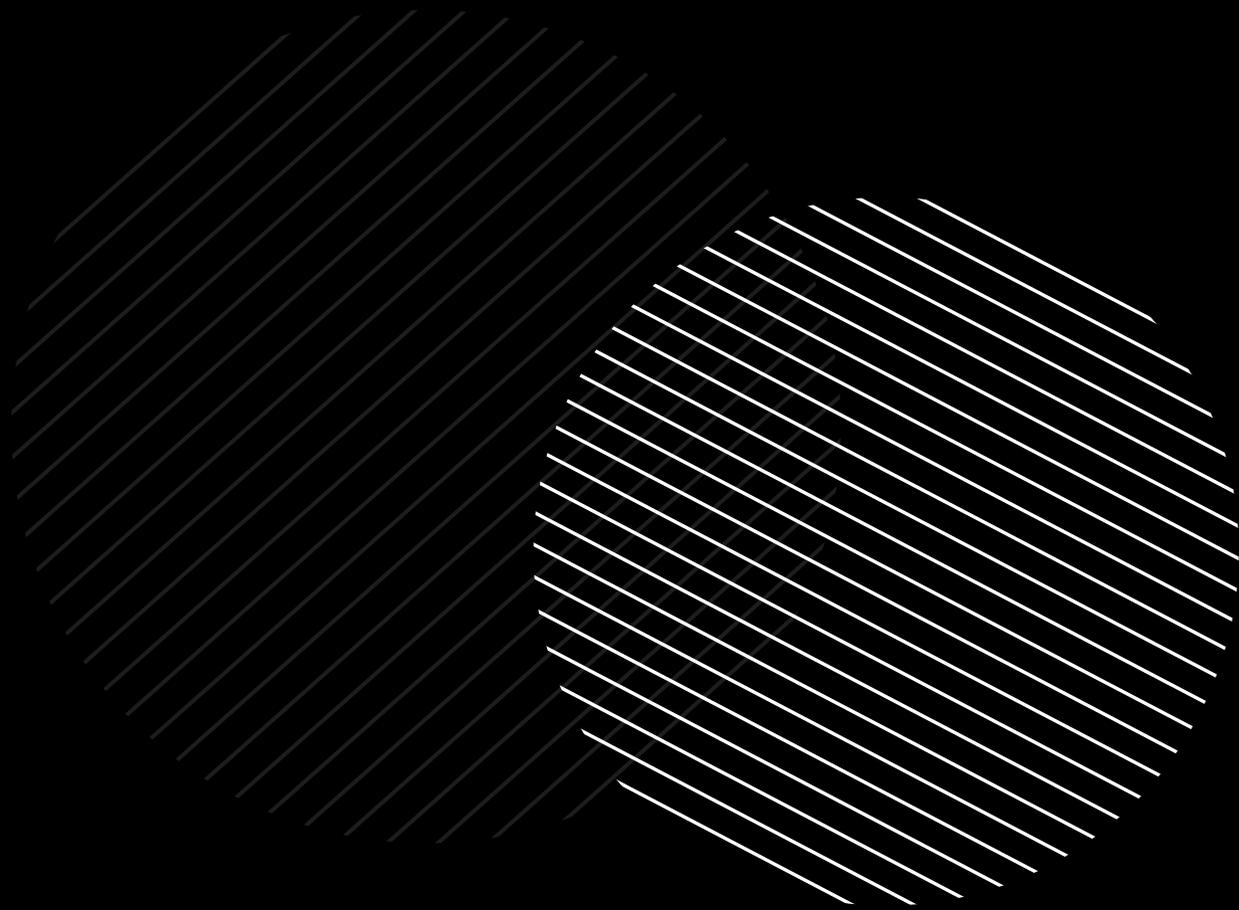
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter **M. Denis Corboz**, coordinateur du Passculture pour les gymnases : denis.corboz@eduvaud.ch

Enregistrement des cours

À moins d'obtenir le consentement formel de la part des enseignant·e·s, l'enregistrement audio et/ou visuel des cours relève d'une atteinte à la personnalité, ainsi que d'un traitement illicite de données. Le Code pénal interdit en effet l'enregistrement d'une conversation non-publique sans le consentement des interlocuteurs. C'est précisément le cas des cours puisque tout le monde ne peut y assister. Il en va de même pour la prise de vues (art. 179ter et 179quater).

Selon le degré de l'infraction et au regard des dispositions du Règlement interne du gymnase (art. 1, al. 1.1) qui se réfère au Code civil en termes de responsabilités, le/la contrevenant·e encourt l'avertissement, la suspension ou encore l'exclusion. Au pénal, le/la contrevenant·e s'expose à des poursuites.





RÈGLEMENT INTERNE

• Art.1 Responsabilités

1.1 Les parents ou le responsable légal d'un élève s'engagent à observer et à lui faire observer les règlements en vigueur (cf. art. 2.1). Dans le cadre des dispositions du Code civil, ils répondent des actes commis par lui et notamment des dégâts matériels dont il est responsable ou dont les frais incombent solidairement à la classe ou à un groupe d'élèves.

1.2 Les maîtres, les doyens, le directeur assurent le maintien de l'ordre et de la discipline en classe, dans le bâtiment scolaire, ainsi qu'aux abords de ce dernier.

1.3 L'organisation, dans le cadre de l'école, de clubs ou de groupements, de réunions et de collectes est soumise à l'autorisation du directeur ou d'un doyen. Il en va de même pour toute communication ou annonce affichée ou distribuée à l'école, et dans ses abords.

• Art.2 Discipline et attitude générale

2.1 Les élèves sont tenus d'observer les règles en vigueur de l'établissement (cf. art. 1.1). Ils doivent avoir une tenue vestimentaire convenable et se conduire correctement, tant à l'intérieur du

bâtiment que dans ses abords.

2.2 L'élève qui assiste à une leçon : fait preuve d'attitude positive, respectueuse et correcte tant envers les enseignants qu'envers ses camarades ; a son matériel et est prêt à travailler dès le début du cours ; a éteint son téléphone portable ; a l'interdiction de consommer nourriture et boisson.

• Art.3 Produits psychotropes, notamment tabac, alcool et cannabis

3.1 Il n'est pas permis de fumer, ni de vapoter à l'intérieur des bâtiments.

3.2 Toute consommation de substances toxiques, psychotropes ou d'alcool est formellement interdite au gymnase du Bugnon et dans ses abords.

• Art.4 Utilisation des locaux et stationnement

4.1 Chaque élève prend soin de laisser sa place (table, chaise et sol) « propre et en ordre » pendant et à la fin des cours.

4.2 Les locaux doivent être laissés dans un parfait état d'ordre et de propreté. Aucun meuble ou appareil personnel ne peut y être installé. L'accès aux divers moyens

audio-visuels et informatiques est strictement réservé aux enseignants.

4.3 Les scooters et tout autre moyen de transport à deux roues doivent être utilisés avec une grande prudence aux abords des bâtiments et être garés dans les places qui leur sont réservées.

• Art.5 Ponctualité

5.1 Tout élève est tenu de respecter l'horaire de l'établissement et d'être en classe avec son matériel et prêt au travail au moment de la sonnerie marquant le début de chaque leçon. L'élève qui arrive en retard présente une justification au maître concerné, qui en apprécie la validité.

5.2 Si la justification est acceptée par le maître, l'élève est admis en classe sans mention d'arrivée tardive.

5.3 Si la justification est refusée par le maître, l'arrivée tardive est mentionnée sur la feuille d'absence. Puis, le maître peut accepter ou refuser d'admettre l'élève en classe, ce qui n'est pas assimilable à une exclusion.

5.4 Le cumul d'arrivées tardives fera l'objet de sanctions sous forme de jours d'exclusion des cours décidés par la direction. Dans les cas graves (cf. RGY art. 55), une exclusion définitive pourra être prononcée.

• Art.6 Absences prévisibles, demandes de congé

6.1 Toute absence prévisible pour motif impératif d'ordre non-médical (par ex. convocations officielles, déménagement, auditions, examens, etc.) doit faire l'objet d'une demande de congé, avec justification ; elle doit être signalée à l'avance au maître concerné si elle a lieu à l'occasion d'une épreuve annoncée.

6.2 Une absence prévisible d'ordre médical fera l'objet d'une excuse avec justification, mais elle doit être signalée à l'avance au maître concerné si elle a lieu à l'occasion d'une épreuve annoncée.

6.3 Toute autre demande de congé doit être dûment motivée et fera l'objet d'une décision de la direction. En principe, il n'est pas accordé de congé immédiatement avant ou après les vacances ou un jour férié.

• Art.7 Absences

7.1 Rappel de l'article 52 du Règlement des gymnases (RGY) : « Les élèves sont tenus de suivre tous les enseignements et de participer à toutes les activités obligatoires avec régularité et ponctualité. Les maîtres contrôlent la présence des élèves au début de chaque leçon. Les établissements tiennent un

contrôle régulier des absences et arrivées tardives des élèves (...). Les absences et les arrivées tardives sans motifs valables sont punies par des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive.»

7.2 En cas d'absence, l'élève est tenu de s'informer du travail fait en classe et de se mettre à jour dans les meilleurs délais.

7.3 Le contrôle de la fréquentation et de la ponctualité est effectué par chaque maître à chaque leçon (y compris lors des cours dédoublés, cours à options, cours d'éducation physique et cours facultatifs).

7.4 Toute absence non-prévisible doit être impérativement justifiée (excuse écrite sur le formulaire ad hoc) dans les 3 jours suivants le retour en classe, sous peine de sanction. Pour les élèves mineurs, elle sera contresignée par les parents ou le représentant légal.

7.5 En cas d'absences répétées pour des motifs liés à l'état de santé de l'élève, un certificat médical pourra être exigé lors de chaque absence.

7.6 L'élève peut consulter en tout temps le récapitulatif de ses absences sur le site internet du gymnase.

7.7 Toute absence non excusée ou

excusée hors des délais (cf. art. 7.4) fera l'objet d'une sanction pouvant aller d'un avertissement à plusieurs jours d'exclusion des cours. Dans les cas graves (cf. RGY art. 52), une exclusion définitive pourra être prononcée. Les absences sans motif considéré comme valable par la direction seront traitées de manière analogue.

• **Art.8 Épreuves manquées, tricherie**

8.1 Lorsque l'absence à une épreuve annoncée est prévisible, l'élève, outre les dispositions prévues à l'art. 6, doit informer le maître concerné dès qu'il en a connaissance.

8.2 Lorsque l'absence à une épreuve annoncée n'est pas prévisible, l'élève doit impérativement la justifier selon les modalités prévues à l'art. 7.4. Si la justification est présentée hors délai ou est jugée irrecevable par la direction, la note 1 est attribuée.

8.3 Lorsque l'excuse présentée est jugée recevable par la direction, l'élève, pour autant qu'il en fasse la demande expresse auprès du maître concerné, dans un délai de trois jours dès son retour en classe, a droit à une épreuve de remplacement. En l'absence de cette demande, le maître peut exiger que l'élève subisse une épreuve de remplacement. Les

principes ci-dessus restent valables dans les cas où l'épreuve manquée n'était pas annoncée.

8.4 Tout élève dûment convoqué qui ne se présente pas à une épreuve de remplacement reçoit la note 1, sous réserve d'un certificat médical ou d'une justification officielle.

8.5 Toute fraude (tricherie, plagiat, ...) ou tentative de fraude lors d'une épreuve sera punie et le travail évalué en conséquence. La note 1 pourra être attribuée.

• **Art.9 Mesures disciplinaires**

9.1 Tout élève qui n'est pas en mesure de suivre normalement une leçon, notamment en raison d'oubli de matériel ou de devoirs non-faits, de même celui qui se livre à des activités sans rapport avec la leçon, fait l'objet de sanctions et mesures laissées à l'appréciation des maîtres (devoirs supplémentaires, exclusion d'une leçon).

9.2 En cas de récurrence systématique, d'indiscipline grave ou d'insolence caractérisée, les sanctions et mesures, pouvant aller de périodes de retenues à des jours d'exclusion des cours, sont du ressort du doyen, voire du directeur.

9.3 Dans les cas graves (cf. LESS art.

32), une exclusion définitive pourra être prononcée.

• **Art.10 Communication**

10.1 Les informations générales, les messages concernant les modifications d'horaire et les absences des maîtres sont affichés sur les écrans situés dans le bâtiment.

10.2 Chaque élève est tenu de consulter quotidiennement les tableaux d'affichage et écrans, ainsi que sa boîte mail eduvaud.

• **Art.11 Conseil des délégués**

11.1 Le conseil des délégués est une assemblée représentant les élèves, à raison d'un élu par classe. Deux élèves sont élus par classe, un délégué et un remplaçant.

11.2 Le conseil est renouvelé à chaque début d'année scolaire, au plus tard un mois après la rentrée des classes.

Le conseil des délégués peut siéger en assemblée générale, c'est-à-dire en présence des délégués exclusivement, ou en assemblée élargie, avec en plus le directeur ou son représentant et/ou un maître invité.

La séance constitutive est placée sous la présidence du directeur. Les

séances ultérieures sont dirigées par le président.

11.3 Le conseil des délégués est un organe consultatif.

11.4 Le conseil des délégués peut émettre des propositions d'organisation d'activités spéciales durant l'année scolaire.

- **Art.12 Directives internes**

Des directives d'application du présent règlement peuvent en tout temps être édictées par la direction.

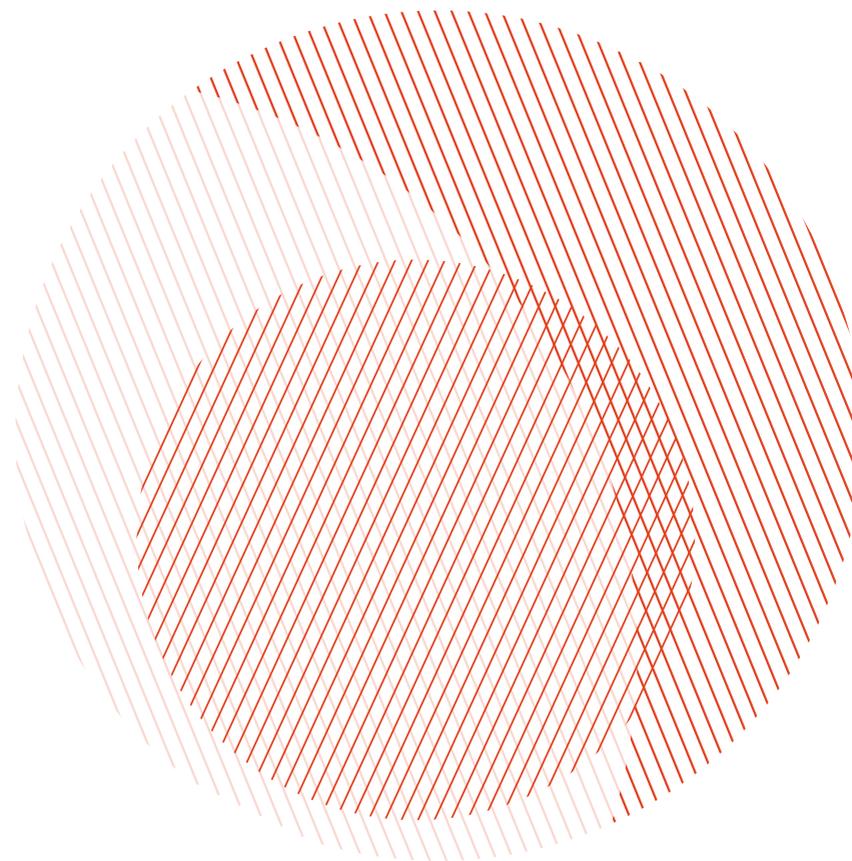
- **Art.13 Information**

Au début de l'année scolaire, chaque élève (et son responsable légal si l'élève est mineur) atteste, par écrit, avoir pris connaissance du Règlement interne.

Accès aux bâtiments et fréquentation du périmètre scolaire

L'accès aux bâtiments du Gymnase du Bugnon et la fréquentation du périmètre scolaire est réservé aux seuls élèves, enseignant·es, collaborateurs et collaboratrices du Gymnase du Bugnon.

Tout·e contrevenant·e peut être poursuivi·e au sens de l'article 186 du Code pénal.



ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES

Réseau 360°

Le Gymnase du Bugnon a développé au fil du temps une approche 360° à travers un réseau d'intervenant·e·s internes qui accompagnent les élèves dans de multiples problématiques. Le réseau 360° est le cadre général dans lequel s'inscrit l'accompagnement de nos élèves. Il ne contient aucune solution prédéterminée, mais constitue le cadre bienveillant à l'accueil de situations individuelles complexes.

Aussi, en cas de besoins spécifiques, les élèves peuvent faire une demande de soutien auprès de leur conseiller·ère de classe ou doyen·ne de volée. Si les difficultés rencontrées sont importantes, un réseau est mis en place pour suivre le parcours gymnasial de l'élève et contribuer ainsi à son bien-être à l'école, tout en favorisant ses apprentissages scolaires et sociaux :

- orientation scolaire et professionnelle
- équipe PSPS : délégué PSPS ; infirmière scolaire ; médecin scolaire ; psychologue scolaire ; médiateurs et médiatrices ; aumôniers
- troubles instrumentaux (troubles dys) attestés par un thérapeute
- troubles du spectre autistique (TSA) – programme SESAF
- médiation d'apprentissage
- accompagnement pédagogique et méthodologique des nouveaux élèves

Les élèves ayant des troubles instrumentaux (dyslexie, dyspraxie, dyscalculie, troubles de l'attention, hyperactivité, etc.) peuvent bénéficier d'aménagements s'ils/elles en font la demande auprès des référents dys.

De même, les élèves atteints d'un trouble du spectre autistique sont accompagné·e·s par un·e enseignant·e présent sur site, à la fois spécialiste TSA et enseignant·e spécialisé·e, qui soutient activement leur développement et leur intégration (aide directe et indirecte, conseils aux enseignant·e·s, contact avec les familles). D'une manière plus générale, les élèves qui rencontrent des difficultés d'apprentissage d'ordre cognitif et conatif (manque de motivation, de persévérance) peuvent avoir accès à un module d'aide d'une dizaine de périodes.

SOUS L'ANGLE ASSOCIATIF

La vie institutionnelle du Gymnase du Bugnon s'est déployée au fil du temps en plusieurs associations qui soutiennent chacun·e dans la réussite de son cursus d'étude en sa présence dans l'institution, tout en inscrivant l'institution activement dans la cité.

Liber et Labor

« *Liber et Labor* » est une association à but non-lucratif, désirant venir en aide aux élèves dont les difficultés financières sont telles qu'elles mettent en péril leur réussite scolaire.

Le comité de l'association s'engage à attribuer, sur dossier, les subsides qui permettront à ces élèves de poursuivre leurs études dans les meilleures conditions possibles. L'association « Liber et Labor » vit essentiellement des dons, des legs et des cotisations de ses membres et d'autres personnes intéressées par son action.

Association « *Liber et Labor* »
Gymnase du Bugnon
Rue du Bugnon 5
1005 Lausanne

www.liberetlabor.ch

Mme Daniela GAUGAZ
présidente de l'association
contact@liberetlabor.ch

Movetia - Échanges et mobilité

Dans le cadre de la promotion de la mobilité des élèves, conformément aux recommandations de la CDIP et de la Confédération en matière d'échanges, le Gymnase du Bugnon a développé deux programmes d'échange ambitieux qui permettent aux élèves de vivre des échanges culturels et/ou linguistiques avec des gymnases partenaires en **République tchèque** ou en **Italie**, selon des modalités spécifiques.

Ces projets composés de deux phases – *outgoing* (les élèves bugnonnais se rendent à l'étranger) et *incoming* (accueil d'élèves étrangers au Gymnase du Bugnon – sont soutenus financièrement par l'agence nationale Movetia qui encourage l'échange, la mobilité et la coopération dans les domaines de l'éducation et de la formation continue.

Échanges scolaires avec un gymnase tchèque de la ville de Brno ...

Depuis plus de 30 ans, le Gymnase du Bugnon a tissé des liens pédagogiques, culturels et relationnels avec le Gymnase Matyase Lercha de Brno (République tchèque) qui dispose d'une section francophone où la plupart des cours sont donnés en français.

Chaque année, cinq élèves issus des classes de 2^e année de l'École de maturité du Gymnase du Bugnon peuvent vivre une expérience unique : se rendre à Brno pendant les deux semaines qui précèdent les vacances d'automne et fréquenter le Gymnase Matyase Lercha. Ils suivent les cours dispensés en français et sont hébergés dans les familles des élèves tchèques. Ainsi, ils découvrent la culture de cette région, la vie quotidienne de leurs amis tchèques, tant sur le plan gymnasial que dans leur temps de loisirs.

Au début de chaque année scolaire, Le Gymnase du Bugnon accueille cinq élèves tchèques qui viennent suivre les cours sur le site de l'Ours pendant cinq semaines : cette expérience a fait naître une chaîne d'amis-

tiés et de relations exceptionnelles, en sus d'un échange culturel intense. Des projets pédagogiques sont menés parallèlement dans les deux gymnases. Chaque année, **le Bugnon cherche cinq familles qui souhaiteraient accueillir ces jeunes**, leur faire découvrir notre région et partager notre culture. Les familles d'accueil reçoivent une compensation financière pour les frais de logement et de repas. Les élèves qui partent ne doivent pas forcément être ceux qui accueillent. Si vous avez envie de participer à l'un des deux volets de cet échange (ou aux deux), nous vous invitons à le signaler au responsable de ce projet, **M. Andrea Lionello** (andrea.lionello@eduvaud.ch), qui se tient à disposition pour d'éventuels compléments d'information.

...et avec un gymnase italien de la ville de Parme

Le Gymnase du Bugnon développe, dès la rentrée d'août 2023, un programme d'échange linguistique de 4 semaines avec le Liceo Marconi de Parme.

Ainsi, 5 à 10 élèves de notre gymnase, qui fréquentent la 2^e année de l'École de maturité et qui ont à leur cursus l'italien tant en discipline fondamentale (L2) qu'en option spécifique (OS), peuvent partir à Parme suivre les cours du gymnase partenaire. Durant la même période, des élèves du Liceo Marconi, étudiant le français, ont la possibilité de séjourner au Gymnase du Bugnon, favorisant ainsi l'échange entre les deux institutions. Pour les uns comme pour les autres, cette expérience ne peut qu'être enrichissante, tant sur le plan linguistique puisque les étudiants pratiquent la langue qu'ils étudient en milieu authentique, que sur le plan culturel.

Le Gymnase du Bugnon recherche des **familles d'accueil**. Aussi, si vous êtes intéressé.e.s par l'accueil d'un.e élève et souhaitez contribuer activement à la réalisation de notre programme de mobilité, nous vous invitons à le signaler à la responsable de ce projet, **Mme Anna Palmieri Annesse** (anna.palmieri@eduvaud.ch), qui se tient à disposition pour d'éventuels compléments d'information.

La Soupe à l'Ours

« *La Soupe à l'Ours* » est une association indépendante provenant d'une initiative du corps enseignant du Gymnase du Bugnon. Le but de cette association est de proposer des repas de Noël chaleureux quelques jours avant Noël, tout en promouvant l'e ort local.

Le comité de l'association est soutenu par de nombreux élèves et enseignant.e.s qui contribuent à l'événement. Cependant, l'association compte également sur les entreprises, particuliers et amis de longue date pour aider au bon déroulement de cette fête grâce à des apports en nature ou en numéraire.

Association « *La Soupe à l'Ours* »
Gymnase du Bugnon
Rue du Bugnon 5
1005 Lausanne

<https://soupealours.ch>

M. Arnaud DORY

président de l'association
contact@soupealours.ch

Groupe LGBTQIA+

Le groupe LGBTQIA+, fondé et géré par les élèves du Gymnase du Bugnon, est ouvert à toutes et à tous. Tout au long de l'année sur le site de l'Ours et de Sévelin, ce groupe se réunit pour discuter des questions liées à l'identité sexuelle, et de genre, à la tolérance et à l'acceptation de soi et des autres.

Le groupe a également pour objectif de mener des projets pour rendre la vie au gymnase la plus inclusive possible. Que vous fassiez partie de la communauté, que vous soyez allié·e ou que vous vous questionniez, vous êtes le ou la bienvenue.

DIVERS

Cours facultatifs

Des cours facultatifs sont proposés aux élèves. Sauf cas particuliers, chaque cours facultatif a une durée d'une année et une participation nancière peut être demandée aux élèves.

L'inscription est libre ; toutefois, l'élève qui s'inscrit à un cours s'engage à le suivre régulièrement jusqu'à son terme.

Prix Marie-Jeanne Visinand

Ce prix, fondé en 1985 par M. et Mme Etienne Visinand en souvenir de leur lle Marie-Jeanne, est destiné à récompenser un travail important de création personnelle sur un thème imposé et dans un moyen d'expression dont le choix est laissé à l'entière liberté des candidats (nouvelle, poésie, ou autre travail d'écriture, arts visuels, cinéma, musique, danse, performance).

Le thème est communiqué à toutes les classes au mois de septembre. Une brève séance de présentation du prix a ensuite lieu avec les élèves qui peuvent en tout temps s'adresser aux deux responsables. Les travaux sont à remettre n avril et les candidat·e·s sont invité·e·s à les présenter à l'appréciation du jury le jeudi 16 mai 2024, sur le site de l'Ours.

M. Nicolas ETTER

nicolas.etter@eduvaud.ch



SITE DE L'OURS

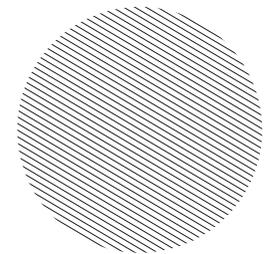
Le Gymnase du Bugnon site de l'Ours est un bâtiment historique de la Ville de Lausanne qui domine la Place éponyme. Possédant le faste des vieilles pierres et l'aura des monuments historiques, il entre en résonance positive avec la modernité du site de Sévelin. Construit entre 1898 et 1902 par l'architecte Francis Isoz pour accueillir l'École normale supérieure chargée de la formation des enseignant·e·s, cet imposant bâtiment est investi en 1980 par le Gymnase du Bugnon qui accueille aujourd'hui 35 classes d'École de maturité, d'École de culture générale et d'École de commerce.

Le site de l'Ours bénéficie actuellement d'un vaste programme de rénovation pour répondre à l'urgence climatique et garantir la qualité de vie de chacune et chacun. Cet effort s'inscrit dans le Plan climat du canton de Vaud et répond aux engagements internationaux pris par la Confédération dans le cadre de l'Accord de Paris.

La vie associative du site de l'Ours est riche. Berceau de l'association liber & labor et de la Soupe à l'Ours, le Bugnon rayonne dans l'espace gymnasial lausannois.

Pour jeter un coup d'œil dans le rétroviseur, le reportage tourné par la RTS en 1984 permettra de constater avec humour l'évolution des mœurs et des usages à travers le temps :

<https://www.rts.ch/archives/tv/information/temps-present/4942732-le-temps-de-la-matu.html>



Secrétariat

Gymnase du Bugnon / Site de l'Ours
Rue du Bugnon 5, 1005 Lausanne
021 316 36 71
ours.gybn@vd.ch
www.gymnasedubugnon.ch

Ouverture du secrétariat (208, niveau 2) :
lundi - vendredi
07h30 - 12h00
12h45-16h35

Mme Valérie POGET
secrétaire de direction Co-RH, bureau 202

Mme Nathalie ABT PONTET
employée d'administration

Mme Cécile CLAVEL
employée d'administration

Mme Brigitte BORLOZ
assistante en gestion comptable

Mme Margaux LEFEVRE
apprentie employée de commerce

Le secrétariat ne transmet pas de messages aux élèves, appels urgents réservés.

Conciergerie

Le bâtiment est ouvert du lundi au vendredi de 7h00 à 17h00.
Les concierges peuvent être contactés aux coordonnées suivantes :

M. Thierry BORCARD
chef concierge
peut être contacté dans sa loge (niveau 1, en face des casiers des maîtres)
021 316 36 78
thierry.borcard@vd.ch

M. Mohamed BOUGHROUM
concierge
076 366 44 51
mohamed.boughroum@vd.ch

Cafétéria

Des lieux de pique-nique, équipés de fours à micro-ondes, sont mis à la disposition des élèves et des tables permettent également de manger à l'extérieur.

Bibliothèque

La bibliothèque (salle 309) offre :

- des livres documentaires et de fiction, des revues et des BDs à emprunter et/ou à consulter sur place
- des DVDs, avec la possibilité d'emprunter un lecteur DVD ou de regarder un film sur place
- un accès aux bases de données Universalis et Europresse ainsi qu'à PressReader
- des espaces de travail
- des postes informatiques et la possibilité de regarder un film seule ou à deux
- la possibilité de faire des photocopies
- un soutien pour vos recherches documentaires

La bibliothèque du site de l'Ours, tout comme celle du site de Sévelin, fait partie du réseau Renouvaud. Vous êtes les bienvenue.e.s dans l'une ou l'autre bibliothèque.

Pour de plus amples informations, rendez-vous sur :
<https://www.gymnasedubugnon.ch/bibliotheque>

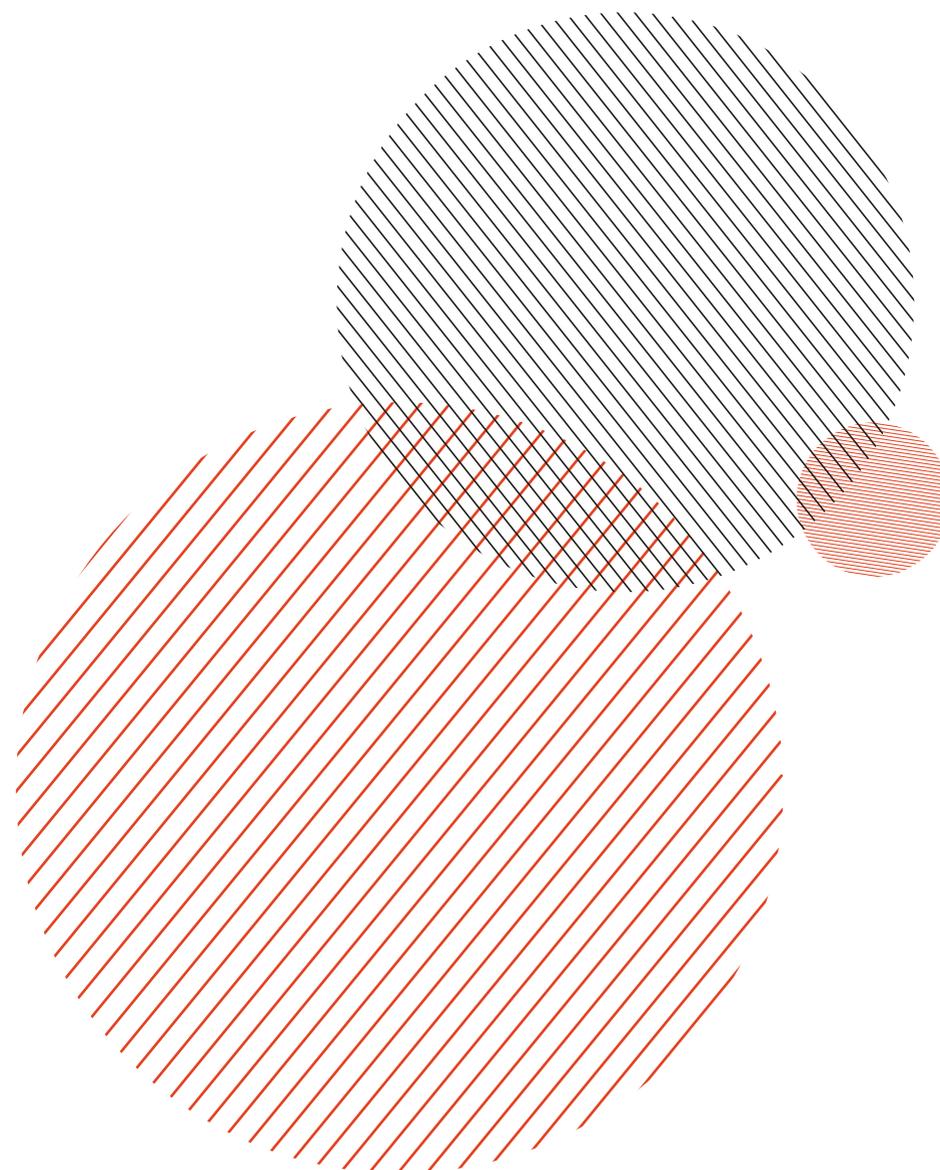


Mme Caroline BORNAND GEORGI

bibliothécaire
021 316 36 86
biblio.ours@eduvaud.ch

Horaire d'ouverture :

lundi	08h00 - 12h00 13h00 - 16h30
mardi	08h00 - 12h00 13h00 - 16h30
mercredi	08h00 - 12h00
jeudi	08h00 - 12h00 13h00 - 16h30
vendredi	08h00 - 12h00 13h00 - 16h30



Médiation

Les élèves confronté·e·s à des difficultés personnelles d'ordre scolaire ou extra-scolaire peuvent s'adresser à l'un/l'une des médiateur·trice·s. Leur rôle est d'écouter, de conseiller, d'orienter s'il y a lieu les élèves vers une assistance plus spécifique (services sociaux, conseil juridique, soutien psychothérapeutique, gestion de conflits, etc.).

On peut trouver les médiateur·trice·s dans le local 151 au niveau 1, tél. 021 316 36 96, par l'intermédiaire du secrétariat ou, en cas d'urgence, sur leur téléphone privé.

Mme Valérie CICUREL

médiatrice scolaire
076 389 55 58

Mme Anne DE VARGAS

médiatrice scolaire
079 628 99 22

Mme Caroline VANNOD

médiatrice scolaire
078 826 45 42

M. Nicolas ETTER

médiateur scolaire
079 771 43 24

mediationours.gybn@eduvaud.ch

Médiation d'apprentissage

Une équipe de médiateur·trice·s d'apprentissage accompagne les élèves dont les difficultés d'ordre cognitif et conatif (manque de motivation, de persévérance) ont été reconnues par leurs enseignant·e·s.

Un module d'aide personnalisée d'une dizaine de périodes peut être proposé à l'élève qui en fait la demande à son/sa conseiller·ère de classe. Des stratégies spécifiques lui seront proposées.

Ce service ne remplace pas les cours de mise à niveau et de soutien didactiques des élèves dont le déficit et les lacunes cognitives seraient fortement marqués.

Mme Sarah DELMONICO

coordinatrice des médiateur·trice·s d'apprentissage
au Gymnase du Bugnon

Mme Clara HENDRIKS

médiatrice d'apprentissage

Mme Jacqueline ROGINA

médiatrice d'apprentissage

Mme Yvonne SOLAND

médiatrice d'apprentissage

M. Vincent TURNER

médiateur d'apprentissage

mediationapprentissage.gybn@eduvaud.ch

Aménagements pour les élèves avec troubles de l'apprentissage

Les élèves confronté·e·s à des troubles de l'apprentissage attestés (dyslexie, dysorthographe, trouble de l'attention, etc.) peuvent bénéficier d'aménagements pédagogiques qui seront mis en place en accord avec leurs enseignant·e·s, selon les modalités décidées par la Conférence des directrices et directeurs des gymnases vaudois (CDGV).

M. Andrea LIONELLO

021 624 85 52

andrea.lionello@eduvaud.ch

Troubles du spectre autistique (module TSA Gymnases)

Un dispositif spécifique d'accompagnement pour les élèves atteints de Troubles du Spectre Autistique (TSA) est déployé au Gymnase du Bugnon.

Il s'agit d'une aide indirecte individualisée proposée pendant la scolarité gymnasiale : sensibilisation des enseignant·e·s et de la classe, proposition d'aménagements et d'outils pédagogiques, lien avec la famille, l'OAI et l'environnement médical et paramédical.

M. Laurent ENET

responsable cantonal du module et répondant au Gymnase du Bugnon
bureau 600, niveau 6

079 783 16 29.

laurent.enet@vd.ch

L'équipe infirmière

L'équipe infirmière accueille et accompagne les jeunes et leur famille pour toute question en lien avec le bien-être.

Spécialisées en santé communautaire, les infirmières scolaires offrent des prestations durables de promotion de la santé et de prévention dans le respect de la confidentialité et des choix des jeunes dans une visée inclusive.

- soins personnalisés, écoute et soutien
 - évaluation, orientation et collaboration avec les partenaires et les réseaux de soins
 - accompagnement dans des situations individuelles, diverses et imprévisibles (complexités psycho-sociales et familiales, urgences, incidents critiques) et dans des expériences de santé spécifiques (maladies chroniques, handicap)
 - participation à la mise en place de projets de promotion de la santé avec les professionnel·le·s de l'école (équipe PSPS)
 - mise en œuvre de la vaccination scolaire par délégation du médecin cantonal
 - information sur les prestations infirmières à l'ensemble de la communauté scolaire
-

Mme Véronique BLANC AUDERGON

079 159 29 20

servicesante.gybugnon@avasad.ch

présente du lundi au jeudi selon l'horaire affiché à la porte du bureau

Mme Estelle MOTTET

079 159 23 69

servicesante.gybugnon@avasad.ch

présente le vendredi selon l'horaire affiché à la porte du bureau

Dans le canton de Vaud, la santé à l'école est gérée par l'Unité PSPS (Unité de Promotion de la Santé et de Prévention en milieu Scolaire).

Pour en savoir plus : <https://www.vd.ch/themes/formation/sante-a-lecole/equipes-psps/infirmieres-scolaires/>

Psychologue

La psychologue peut être sollicitée par les élèves qui rencontrent des difficultés dans leur formation gymnasiale au niveau affectif, relationnel, de comportement ou d'intégration. Elle offre ainsi des consultations qui visent à comprendre les besoins des élèves et les soutenir. En cas de nécessité, elle peut les orienter vers un soutien plus spécifique. Par ailleurs, en cas de besoin, des réseaux avec les autres professionnels ou la famille peuvent être organisés.

La psychologue est soumise au secret professionnel, ce n'est qu'avec l'accord de l'élève qu'elle se met en contact avec d'autres intervenants ou la famille.

Mme Audrey DEMIERRE

psychologue en milieu scolaire postobligatoire
079 636 73 61
audrey.demierre@vd.ch

Déléguée PSPS

La déléguée PSPS est une enseignante qui met ses compétences pédagogiques et méthodologiques au service des élèves, des enseignant·e·s, de l'équipe PSPS et de l'ensemble des partenaires afin de promouvoir un climat sain, respectueux et harmonieux au sein de l'établissement scolaire dans le but de favoriser les apprentissages.

Mme Séverine GRAFF

déléguée PSPS
severine.graff@eduvaud.ch

Aumônerie

Le service d'aumônerie – ou accompagnement spirituel – offre une écoute, un accompagnement en toute confidentialité et sans jugement pour les élèves, le corps enseignant et le personnel de l'établissement, quelles que soient leurs convictions afin de :

- répondre aux questions existentielles sur le sens, la transcendance, l'identité et les valeurs
- valoriser la dimension spirituelle et intérieure de l'existence
- contribuer à un meilleur vivre-ensemble dans la diversité

Sur demande d'un·e enseignant·e ou des élèves, l'aumônerie peut être appelée à donner de manière neutre des informations théologiques, pédagogiques, historiques sur des faits et événements religieux ou liés à la spiritualité, ou des thématiques éthiques et morales qui en découlent.

Les aumôniers ont un site sur lequel les élèves peuvent consulter les activités de l'aumônerie : www.saga-vd.ch

M. Stéphane ERNST

aumônier
079 252 61 25
stephane.ernst@cath-vd.ch
présent le mercredi, salle 108, de 9h15 à 17h ou sur rendez-vous

Les aumôniers ont un site sur lequel les élèves peuvent consulter les activités de l'aumônerie : www.saga-vd.ch

Orientation professionnelle

La conseillère en orientation est à disposition des élèves pour les aider à élaborer un projet d'études et de formation professionnelle.

Mme Fadilé EMINI

psychologue - conseillère en orientation

021 316 36 84

fadile.emini@vd.ch

présente selon l'horaire affiché dans le local 108 au niveau 1

Les formulaires de demande d'entretien se trouvent au secrétariat.

En plus de la possibilité de prendre contact avec la conseillère en orientation du gymnase, vous trouverez ci-dessous des informations relatives à l'orientation.

Le site de l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle :

www.vd.ch/orientation

Il vous fournit des informations sur :

- les professions
- les formations
- les délais d'inscriptions et les dates des manifestations (rubrique «Actualités»)
- la bourse des places d'apprentissage
- des thèmes spécifiques (questions fréquentes)
- l'actualité dans le domaine de la formation

Des documents d'information professionnelle sont à disposition auprès de la conseillère en orientation et à la bibliothèque du gymnase.

Séances d'information

Du mercredi 22 au vendredi 24 novembre 2023, les élèves de 3^e année de l'École de maturité peuvent participer, sur inscription, aux journées

d'information de l'EPFL. Des présentations leur donneront la possibilité de se renseigner sur toutes les filières d'études proposées à l'EPFL et d'y effectuer un stage au sein de la section de leur choix.

Le jeudi 7 décembre 2023, les élèves de 3^e année de l'École de maturité sont invité.e.s à participer à la journée découverte de l'Université de Lausanne. À cette occasion, les élèves auront la possibilité d'assister à des conférences de présentation des facultés, de fréquenter des cours et de s'entretenir avec des professeur.e.s, des conseiller.ères en orientation et des étudiant.e.s qui seront à leur disposition pour leur fournir toutes les informations souhaitées.

Les jeudi 8 et vendredi 9 février 2024, les élèves de 2^e année sont invité.e.s à participer au Forum Horizon, manifestation organisée par l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP), comprenant près d'une centaine de conférences sur les professions accessibles après les études. Ces conférences sont données par des professionnel.le.s. Des stands d'écoles apportent des informations complémentaires sur les plans d'études.

Référent.e durabilité

Au bénéfice d'une formation organisée par la HEP Vaud conjointement avec la Faculté des géosciences et de l'environnement de l'UNIL et la Cellule durabilité du DEF, le/la référent.e durabilité est l'interlocutrice privilégiée des enseignant.e.s, toutes disciplines confondues, qui souhaitent réfléchir à leurs pratiques actuelles et à leur évolution potentielle dans le domaine de la durabilité et de ses implications pour l'école.

M. Robert Pérez

référent durabilité Ours

robert.perez@eduvaud.ch

Liste des chef.fe.s de file

Allemand	Mme Annette JOLIDON
Anglais	Mme Véronique FRANCK
Arts visuels	M. Antoine GOUDARD
Biologie	M. François CALAME
Bureautique	Mme Leila BEN HAMIDA CAMMOUN
Chimie	Mme Nancy GEISER
Économie et droit	Mme Caroline VANNOD
Éducation physique	Mme Jacqueline SCHMITZ TACCHINI M. Jérôme DESCOEUDRES
Espagnol	Mme Laura GEORGANTAS
Français	Mme Valérie CICUREL
Géographie	M. Luc ROCHAT
Histoire	Mme Carla HÄUSLER
Histoire de l'art	M. Romain FRIOD
Histoire et sciences des religions	Mme Anne ROLAND-WURZBURGER
Informatique	M. Raphael HOLZER
Italien	Mme Anna PALMIERI ANNESE
Latin et culture antique	Mme Émilie SUTER
Mathématiques	M. Christophe HATON-ROEBUCK
Musique	Mme Laure-Anne YERSIN
Philosophie / Psychologie	M. Jean-François AENISHÄNSLIN
Physique	M. Bastien FALLER

Liste des autres responsables

Moyens audio-visuels	M. François CALAME
Laboratoire de langues	Mme Laura GEORGANTAS
Informatique pédagogique	Mme Leila BEN HAMIDA CAMMOUN M. François CALAME M. Jean-François THEUMANN M. Jean-Luc LIENHARD
Informatique administrative	M. Jean-François THEUMANN (RBA) M. Jean-Luc LIENHARD M. Caleb WALTHER
Coordinatrices des domaines de compétences opérationnelles (DCO)-École de commerce	Mme Caroline VANNOD (économie) Mme Valérie CICUREL (français) Mme Annette JOLIDON (allemand) Mme Leila BEN HAMMIDA CAMMOUN (informatique)

Liste des conseillères et conseillers de classe

Les conseiller·ère·s de classe font le lien en première instance, entre les élèves, les parents et notre gymnase.

Ils/elles président les conseils de classe (ensemble des enseignant·e·s de la classe).

Ils/elles reçoivent sur rendez-vous.

classe	conseiller·ère·s de classe	doyen·ne·s responsables
1E1	Mme Claire MARTINI	M. Arnaud DORY
1C1	Mme Véronique FRANCK	M. Arnaud DORY
1C2	Mme Cynthia DÉGLISE	M. Arnaud DORY
1M1	M. Lionel JALLUT	M. Arnaud DORY
1M2	Mme Valérie CICUREL	M. Arnaud DORY
1M3	Mme Stéphanie PRIOR	M. Arnaud DORY
1M4	Mme Laurence CHIRI	M. Arnaud DORY
1M5	Mme Laura GAMBONI	M. Arnaud DORY
1M6	Mme Karine CRETEGNY	M. Arnaud DORY
1M7	Mme Emmanuelle VLCEK	M. Arnaud DORY
1M8	M. Jérôme PICHONNAZ	M. Arnaud DORY
2E1	M. Sébastien JAQUES	M. Lari RUITERS
2E2	Mme Natacha COMISETTI DI GIANDOMENICO	M. Lari RUITERS
2C1	Mme Christelle KAHLA	M. Lari RUITERS

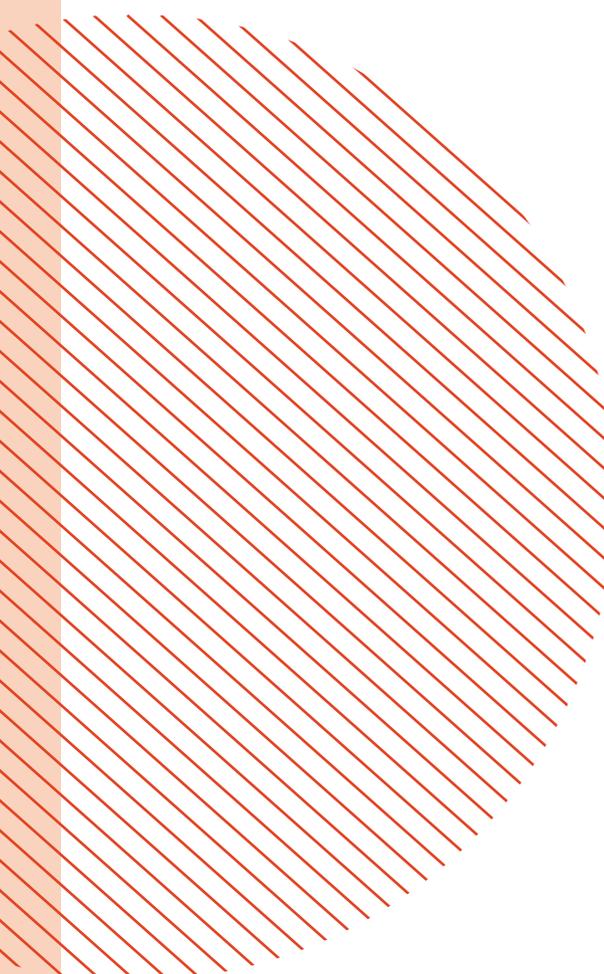
2C2	M. Thomas FLEISCHER	M. Lari RUITERS
2M1	Mme Marie-José LUTHI	M. Lari RUITERS
2M2	Mme Nancy GEISER	M. Lari RUITERS
2M3	Mme Yvonne SOLAND	M. Lari RUITERS
2M4	M. Vincent TURNER	M. Lari RUITERS
2M5	Mme Séverine GRAFF	M. Lari RUITERS
2M6	Mme Nadine FELIX	M. Lari RUITERS
2M7	Mme Annette JOLIDON	M. Lari RUITERS
2M8	M. Christophe HATON-ROEBUCK	M. Lari RUITERS

3E1	Mme Caroline VANNOD	Mme Caroline GUIGNARD
3E2	Mme Natacha COMISETTI DI GIANDOMENICO	Mme Caroline GUIGNARD
3C1	Mme Léonore BAUD	Mme Caroline GUIGNARD
3C2	M. Nicolas ETTER	Mme Caroline GUIGNARD
3M1	M. Roland SALVI	Mme Caroline GUIGNARD
3M2	M. Antonio TERRA	Mme Caroline GUIGNARD
3M3	Mme Laura GEORGANTAS	Mme Caroline GUIGNARD
3M4	Mme Annabelle VALTAT	Mme Caroline GUIGNARD
3M5	Mme Valérie BERTHERAT	Mme Caroline GUIGNARD
3M6	M. Luc ZBINDEN	Mme Caroline GUIGNARD
3M7	Mme Chantal INDERMAUR	Mme Caroline GUIGNARD
3M8	Mme Sarah DELMONICO	Mme Caroline GUIGNARD

Attribution des salles

Les numéros à trois chiffres désignent des locaux situés dans le bâtiment principal.

P1 et P2 sont les deux salles du pavillon situé le long de la rue du Bugnon.

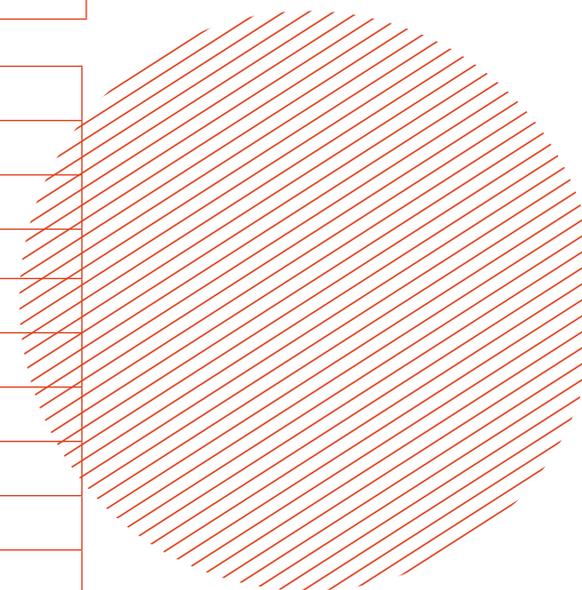
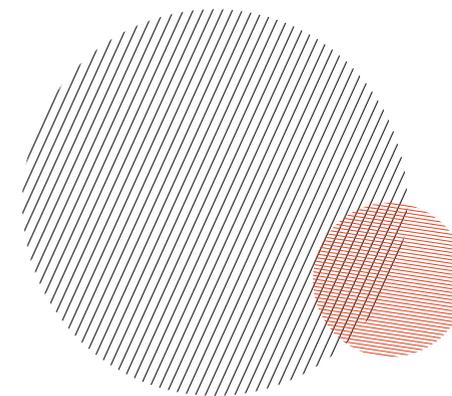


1E1	salle 115
1C1	salle 117
1C2	salle 116
1M1	salle 013
1M2	salle 103
1M3	salle 104
1M4	salle 105
1M5	salle 106
1M6	salle 111
1M7	salle 114
1M8	salle 500

2E1	salle 501
2E2	salle 205

2C1	salle 015
2C2	salle 408
2M1	Itinérante 1
2M2	Itinérante 2
2M3	Itinérante 3
2M4	itinérante 4
2M5	itinérante 5
2M6	salle P1
2M7	salle P2
2M8	salle 508

3E1	salle 306
3E2	salle 314
3C1	salle 313
3C2	salle 305
3M1	salle 303
3M2	salle 304
3M3	salle 308
3M4	salle 316
3M5	salle 317
3M6	salle 315
3M7	salle 503
3M8	salle 506

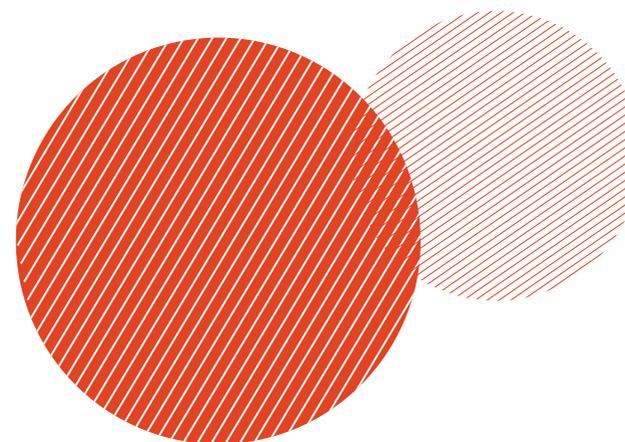


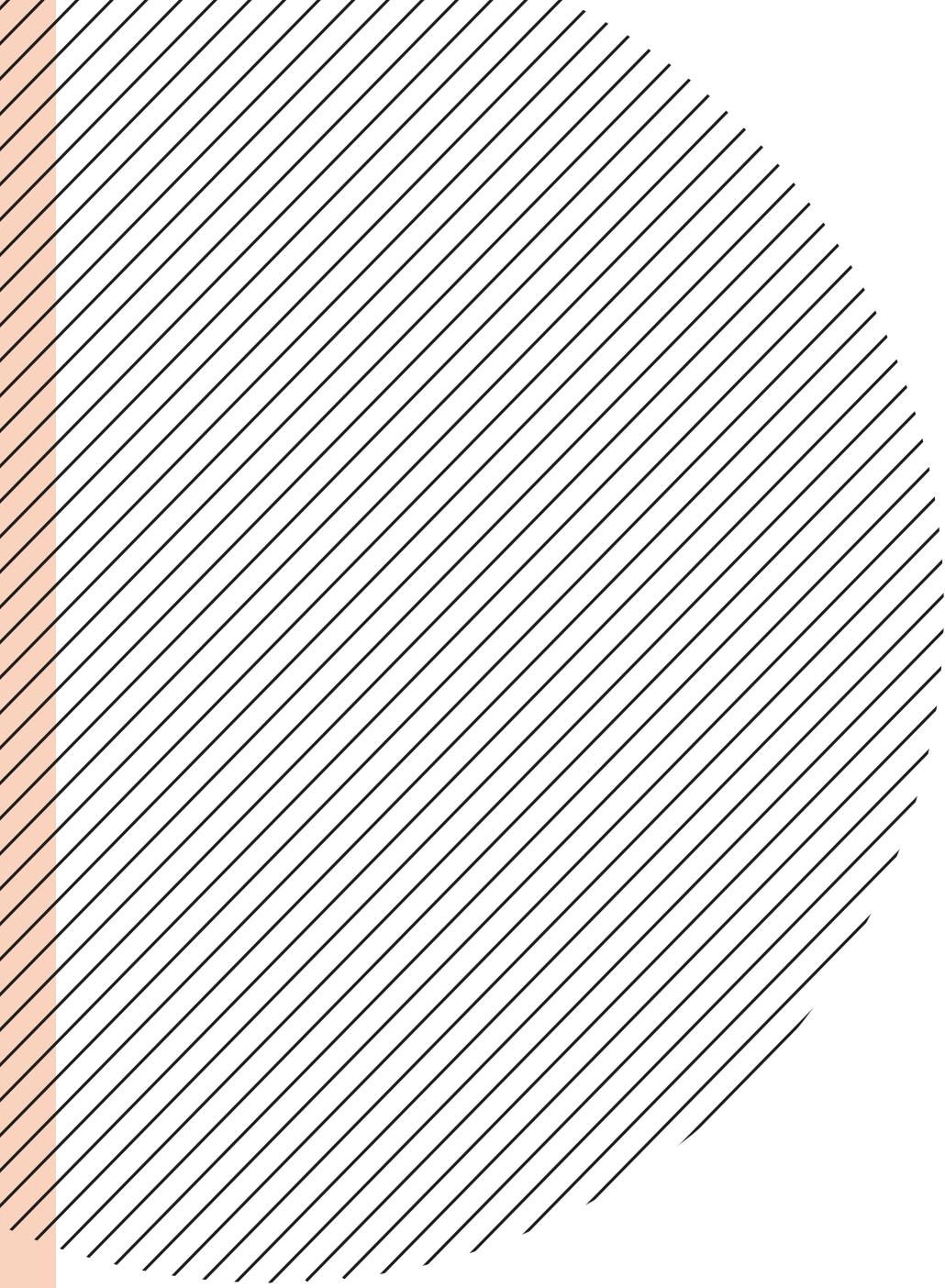
Locaux spéciaux

043 est la salle d'arts visuels surplombant la rue César-Roux.

Laboratoires de physique	002, 006
Auditoires de physique	003, 005
Arts visuels	016, 043
Concierge	100
Aumônerie	108
Informatique	200, 203, 218
Laboratoire de langues	204
Salle de conférence	211
Histoire & Géographie	215, 216
Mathématiques app., info.	300
Bibliothèque	309
Musique	312
Prép. chimie/laboratoire biologie	400
Laboratoires de chimie	403, 405
Auditoires de chimie	404, 413
Salle de séminaire	412
Laboratoire de biologie	415
Auditoires de biologie	416, 417
Salle polyvalente	505

Salle des maîtres	213
Direction	209
Secrétaire de direction Co-RH	202
Secrétariat	208
Mme Caroline Guignard	351
M. Lari Ruiters	152
M. Arnaud Dory	113
Infirmierie	154
Médiation	151
Orientation	108

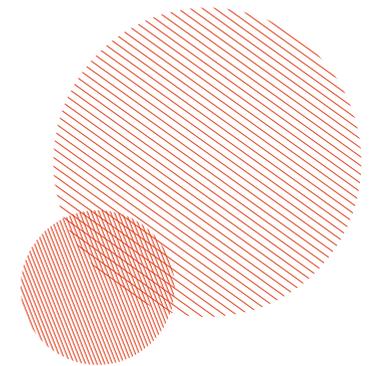




Horaire journalier

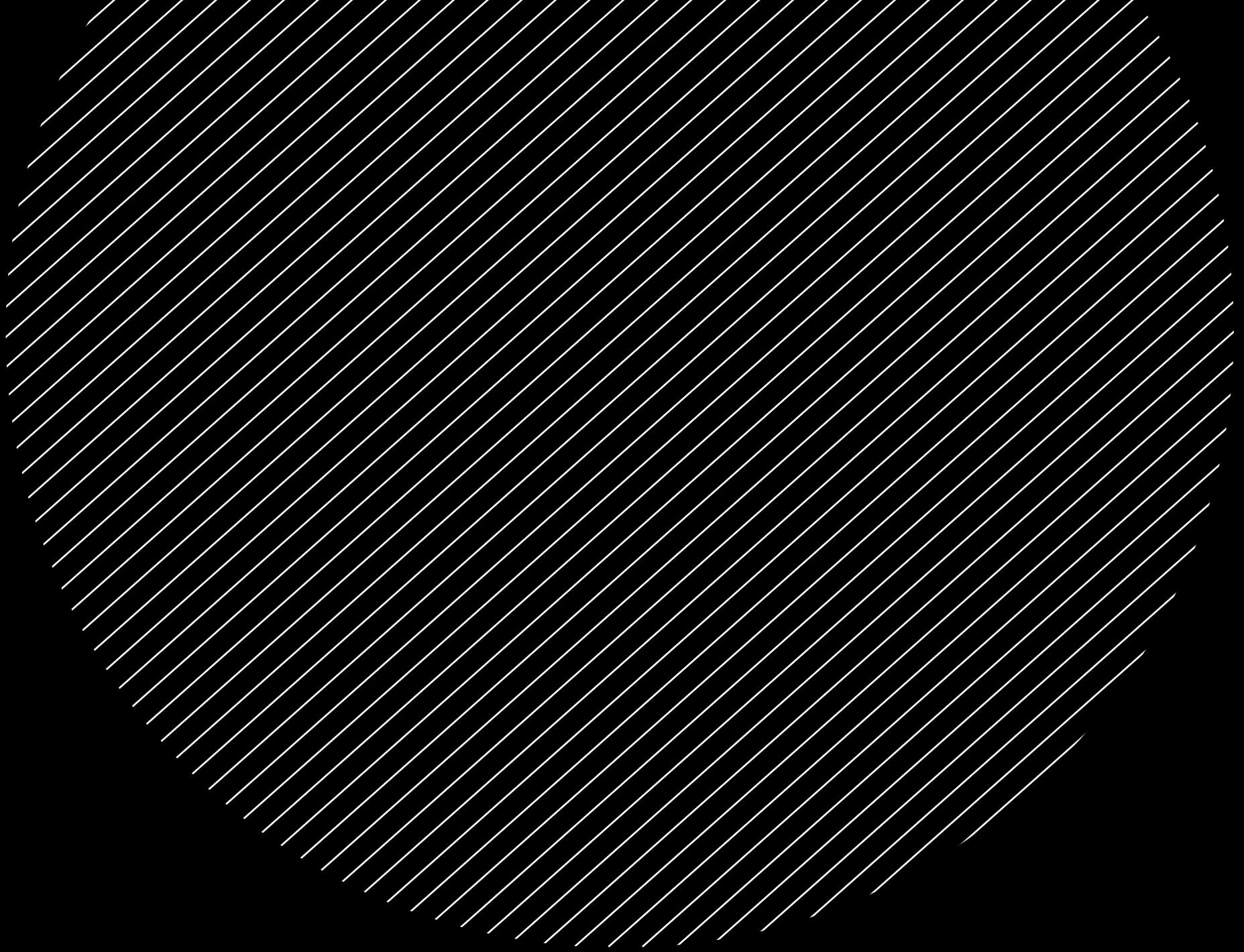
Les cours se donnent du lundi au vendredi,
selon l'horaire suivant :

Période 1	08h15 - 09h00
Période 2	09h05 - 09h50
	Pause de 20 minutes
Période 3	10h10 - 10h55
Période 4	11h00 - 11h45
Période 5	11h55 - 12h40
Période 6 *	12h45 - 13h30 Pause midi
Période 7	13h35 - 14h20
	Pause de 15 minutes
Période 8	14h35 - 15h20
Période 9	15h25 - 16h10
Période 10	16h15 - 17h00



**Le sport est enseigné une fois par semaine
avec un horaire spécifique :**

**08h00 - 10h15
ou
10h25 - 12h40
ou
13h30 - 15h45**



SITE DE SÉVELIN

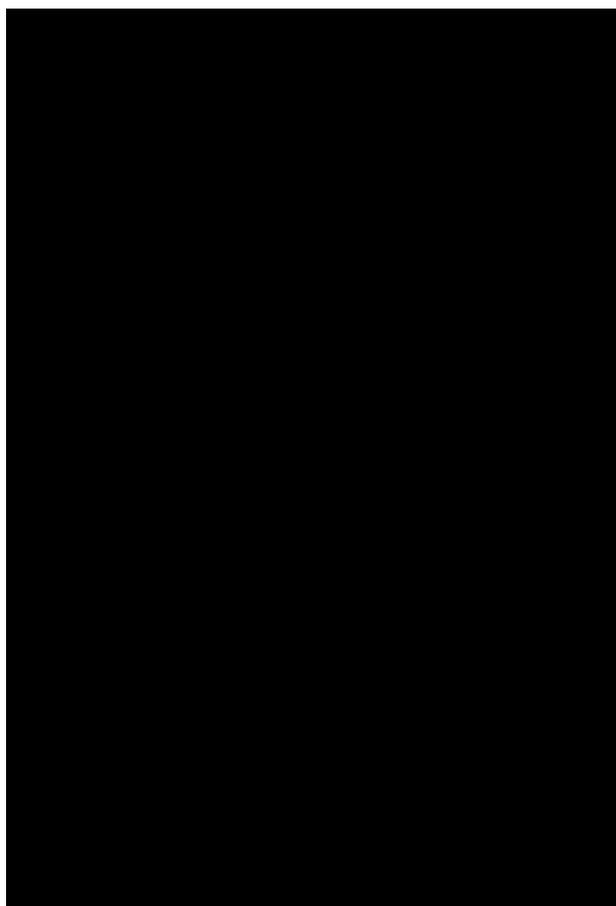
Le site de Sévelin est sis dans un quartier qui poursuit sa mue urbanistique. Autrefois industriel et encore occupé par un tissu de petites et moyennes entreprises, ce territoire de 13 hectares s'inscrit désormais dans une zone où les piétons sont prioritaires et où la vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h. Des bancs ainsi qu'un ascenseur qui relie Sévelin et Sébeillon pour optimiser les flux piétonniers dessinent un cheminement sécurisé pour les gymnasiens qui sortent de la station du métro M1. La Ville de Lausanne a planté près de 160 arbres pour lutter contre le réchauffement climatique et installé des zones en gravier accueillant du mobilier et de la végétation. Nos élèves ont participé activement à la réappropriation de la zone aux alentours directs du gymnase, en développant un con-

cept visuel pour les zones de repos et de pique-nique : Dynamique, ce quartier historiquement industriel abrite de nombreux lieux culturels, ateliers d'artistes, bureaux et constitue un véritable « hub » de la formation post-obligatoire en réunissant sur son périmètre des écoles professionnelles et notre gymnase.

Le Gymnase du Bugnon site de Sévelin a ouvert ses portes en 2004 et accueille à ce jour 27 classes d'École de maturité et d'École de culture générale, dans un nouvel espace de vie durable, ouvert sur l'extérieur. Le site de Sévelin est sans aucun doute le plus urbain des gymnases vaudois, au sens berlinois ou new-yorkais du terme.

Accès et plans

Depuis la gare de Lausanne, les élèves bénéficient d'un accès en voie propre jusqu'au site de Sévelin. La création du site muséal Plateforme 10 (MCBA, MUDAC, Musée de l'Elysée) leur permet d'arriver jusqu'à l'entrée du quartier de Sévelin en 15 petites minutes depuis la gare, en traversant le nouveau pôle culturel en toute sécurité.





CŒUR DE VILLE

**AV. DE TIVOLI
PLACE DE LA GARE**

- 15 minutes
- 1.1 km
- ↑ + 10 m | ↓ - 10 m
- Parcours sans escalier

L'itinéraire qui débute ici vous permet de rejoindre le centre-ville à pied en 15 minutes. Pour suivre ce parcours à la fois direct, confortable, attractif et sans marches d'escalier, il suffit de vous orienter à l'aide des flèches qui jalonnent le chemin. D'autres itinéraires lausannois de ce type sont balisés avec la même signalétique à travers des rues à faible trafic motorisé. Ils sont tous agrémentés d'assises accueillantes pour faire une pause au gré de ses envies.

Pour ce trajet entre le bas de l'avenue de Tivoli et la place de la Gare, marchez tout d'abord en ligne droite le long des voies ferrées sur le cheminement dévolu à la mobilité active de la tranchée du Languedoc. Après avoir traversé le pont Marc-Dufour qui offre au passage de belles échappées au loin sur les montagnes, descendez par une rampe également dédiée à la mobilité active débouchant sur le site de Plateforme 10 qui accueille trois musées cantonaux. À l'autre extrémité de cet espace à l'atmosphère paisible, rejoignez alors la place de la Gare.

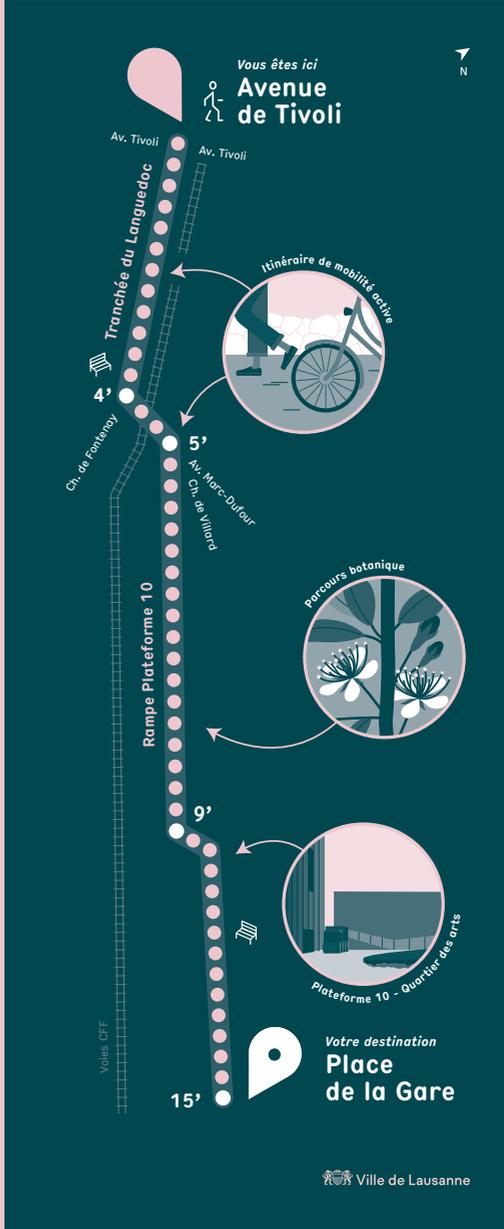
Nous vous souhaitons de belles découvertes sur ce cheminement de proximité, vers un cœur de ville à portée de pas.

←
C'EST PARTI !



Retrouvez les différents itinéraires sur www.lausanne.ch/coeurdeville ou directement grâce au QR code ci-contre.

Vous êtes ici
Avenue de Tivoli



**Votre destination
Place de la Gare**

Ville de Lausanne

Secrétariat

Gymnase du Bugnon / Site de Sévelin
Av. de Sévelin 44, 1004 Lausanne
021 557 82 00
sevelin.gybn@vd.ch
www.gymnasedubugnon.ch

Ouverture du secrétariat (S111, niveau 1) :
lundi - vendredi
07h30 - 12h00
12h45 - 16h35

Mme Valérie POGET
secrétaire de direction Co-RH

Mme Laurence BERGER
employée d'administration

Mme Isabelle PLOMB
employée d'administration

Mme Brigitte BORLOZ
assistante en gestion comptable

Mme Inês DE SOUSA HENRIQUES
apprentie employée de commerce

Le secrétariat ne transmet pas de messages aux élèves, appels urgents réservés.

Conciergerie

Les bâtiments sont ouverts du lundi au vendredi de 7h00 à 17h00.
Les concierges peuvent être contactés aux coordonnées suivantes :

M. Thierry BORCARD
chef concierge
021 316 36 78
thierry.borcard@vd.ch

M. Mohamed BOUGHROUM
concierge
076 366 44 51
mohamed.boughroum@vd.ch

Cafétéria

Un service de boulangerie est proposé de 9h35 à 9h55 dans le hall du rez-de-chaussée de Sévelin 44. Les repas de midi peuvent être pris à la cafétéria de l'ETML. Des lieux de pique-nique, équipés de fours à micro-ondes, sont mis à la disposition des élèves et des tables permettent également de manger à l'extérieur.

Généralement, des camions gourmands *foodtrucks* sont à disposition tous les midis devant le gymnase.

Bibliothèque

La bibliothèque (salle 309) offre :

- des livres documentaires et de fiction, des revues et des BDs à emprunter et/ou à consulter sur place
- des DVDs, avec la possibilité d'emprunter un lecteur DVD ou de regarder un film sur place
- un accès aux bases de données Universalis et Europresse ainsi qu'à PressReader
- des espaces de travail
- des postes informatiques et la possibilité de regarder un film seul ou à deux
- la possibilité de faire des photocopies
- un soutien pour vos recherches documentaires

La bibliothèque du site de l'Ours, tout comme celle du site de Sévelin, fait partie du réseau Renouvaud. Vous êtes les bienvenus.e.s dans l'une ou l'autre bibliothèque.

Pour de plus amples informations, rendez-vous sur :
<https://www.gymnasedubugnon.ch/bibliotheque>



Mme Romaine KAUFMANN

bibliothécaire
021 557 81 95

Mme Virginie AMBROSIO

Bibliothécaire
021 557 81 95

biblio.sevelin@eduvaud.ch

Horaire d'ouverture :

lundi	09h00 - 12h00 12h30 - 16h30
mardi	09h00 - 12h00 12h30 - 16h30
mercredi	09h00 - 12h00 12h30 - 16h30
jeudi	09h00 - 12h00 12h30 - 16h30
vendredi	09h30 - 12h30

Médiation

Les élèves confronté.e.s à des difficultés personnelles d'ordre scolaire ou extra-scolaire peuvent s'adresser à l'un/l'une des médiateur.trice.s. Leur rôle est d'écouter, de conseiller, d'orienter s'il y a lieu les élèves vers une assistance plus spécifique (services sociaux, conseil juridique, soutien psychothérapeutique, gestion de conflits, etc.).

On peut trouver les médiateur.trice.s dans le bureau 1011, tél. 021 557 82 48, selon l'horaire affiché, par l'intermédiaire du secrétariat ou, en cas d'urgence, sur leur téléphone privé.

Mme Sara CARDINALE

médiatrice scolaire et coordinatrice des médiateur.trice.s sur le site de Sévelin
079 706 55 17

Mme Vanessa MOLINES

médiatrice scolaire
078 717 91 44

M. Sylvestre PIDOUX

médiateur scolaire
079 605 64 56

mediationsevelin.gybn@eduvaud.ch

Médiation d'apprentissage

Une équipe de médiateur.trice.s d'apprentissage accompagne les élèves dont les difficultés d'ordre cognitif et conatif (manque de motivation, de persévérance) ont été reconnues par leurs enseignant.e.s.

Une équipe de médiateur.trice.s d'apprentissage accompagne les élèves dont les difficultés d'ordre cognitif et conatif (manque de motivation, de persévérance) ont été reconnues par leurs enseignant.e.s.

Un module d'aide personnalisée d'une dizaine de périodes peut être proposé à l'élève qui en fait la demande à son/sa conseiller.ère de classe. Des stratégies spécifiques lui seront proposées.

Ce service ne remplace pas les cours de mise à niveau et de soutien didactiques des élèves dont le déficit et les lacunes cognitives seraient fortement marqués.

Mme Sarah DELMONICO

coordinatrice des médiateur.trice.s d'apprentissage
au Gymnase du Bugnon

M. Nicolas FIECHTER

médiateur d'apprentissage

Mme Julia REBSTEIN

médiatrice d'apprentissage

Mme Anita SCHMID POULY

médiatrice d'apprentissage

mediationapprentissage.gybn@eduvaud.ch

Aménagements pour les élèves avec troubles de l'apprentissage

Les élèves confronté·e·s à des troubles de l'apprentissage attestés (dyslexie, dysorthographe, trouble de l'attention, etc.) peuvent bénéficier d'aménagements pédagogiques qui seront mis en place en accord avec leurs enseignant·e·s, selon les modalités décidées par la Conférence des directrices et directeurs des gymnases vaudois (CDGV).

Mme Sarah DUPERREX

référente dys.

dyssevelin.gybn@eduvaud.ch

Troubles du spectre autistique (module TSA Gymnases)

Un dispositif spécifique d'accompagnement pour les élèves atteints de Troubles du Spectre Autistique (TSA) est déployé au Gymnase du Bugnon.

Il s'agit d'une aide indirecte individualisée proposée pendant la scolarité gymnasiale : sensibilisation des enseignant·e·s et de la classe, proposition d'aménagements et d'outils pédagogiques, lien avec la famille, l'OAI et l'environnement médical et paramédical.

M. Laurent ENET

responsable cantonal du module et répondant au Gymnase du Bugnon

bureau 600, niveau 6, Site de l'Ours

079 783 16 29.

laurent.enet@vd.ch

L'équipe infirmière

L'équipe infirmière accueille et accompagne les jeunes et leur famille pour toute question en lien avec le bien-être.

Spécialisées en santé communautaire, les infirmières et infirmiers scolaires offrent des prestations durables de promotion de la santé et de prévention dans le respect de la confidentialité et des choix des jeunes dans une visée inclusive.

- soins personnalisés, écoute et soutien
- évaluation, orientation et collaboration avec les partenaires et les réseaux de soins
- accompagnement dans des situations individuelles, diverses et imprévisibles (complexités psycho-sociales et familiales, urgences, incidents critiques) et dans des expériences de santé spécifiques (maladies chroniques, handicap)
- participation à la mise en place de projets de promotion de la santé avec les professionnel·le·s de l'école (équipe PSPS)
- mise en œuvre de la vaccination scolaire par délégation du médecin cantonal
- information sur les prestations infirmières à l'ensemble de la communauté scolaire

Mme Véronique BLANC AUDERGON

079 159 29 20

servicesante.gybugnon@avasad.ch

présente du lundi au jeudi selon l'horaire affiché à la porte du bureau

Mme Estelle MOTTET

079 159 23 69

servicesante.gybugnon@avasad.ch

présente le vendredi selon l'horaire affiché à la porte du bureau

Dans le canton de Vaud, la santé à l'école est gérée par l'Unité PSPS (Unité de Promotion de la Santé et de Prévention en milieu Scolaire).

Pour en savoir plus : <https://www.vd.ch/themes/formation/sante-a-lecole/equipes-psps/infirmieres-scolaires/>

Psychologue

La psychologue peut être sollicitée par les élèves qui rencontrent des difficultés dans leur formation gymnasiale au niveau affectif, relationnel, de comportement ou d'intégration. Elle offre ainsi des consultations qui visent à comprendre les besoins des élèves et les soutenir. En cas de nécessité, elle peut les orienter vers un soutien plus spécifique. Par ailleurs, en cas de besoin, des réseaux avec les autres professionnels ou la famille peuvent être organisés.

La psychologue est soumise au secret professionnel, ce n'est qu'avec l'accord de l'élève qu'elle se met en contact avec d'autres intervenants ou la famille.

Mme Audrey DEMIERRE

psychologue en milieu scolaire postobligatoire
079 636 73 61
audrey.demierre@vd.ch

Déléguée PSPS

La déléguée PSPS est une enseignante qui met ses compétences pédagogiques et méthodologiques au service des élèves, des enseignants.e.s, de l'équipe PSPS et de l'ensemble des partenaires afin de promouvoir un climat sain, respectueux et harmonieux au sein de l'établissement scolaire dans le but de favoriser les apprentissages

Mme Séverine GRAFF

déléguée PSPS
severine.gra @eduvaud.ch

Aumônerie

Le service d'aumônerie – ou accompagnement spirituel – offre une écoute, un accompagnement en toute confidentialité et sans jugement pour les élèves, le corps enseignant et le personnel de l'établissement, quelles que soient leurs convictions.

- s'occupe de répondre aux questions existentielles sur le sens, la transcendance, l'identité et les valeurs
- valoriser la dimension spirituelle et intérieure de l'existence
- contribuer à un meilleur vivre-ensemble dans la diversité

Sur demande d'un.e enseignant.e ou des élèves, l'aumônerie peut être appelée à donner de manière neutre des informations théologiques, pédagogiques, historiques sur des faits et événements religieux ou liés à la spiritualité, ou des thématiques éthiques et morales qui en découlent. Les aumôniers ont un site sur lequel les élèves peuvent consulter les activités de l'aumônerie : www.saga-vaud.ch

M. Stéphane ERNST

aumônier
079 252 61 25
stephane.ernst@cath-vaud.ch
présent le jeudi, salle 3004, de 9h15 à 17h ou sur rendez-vous

Orientation professionnelle

La conseillère en orientation est à disposition des élèves pour les aider à élaborer un projet d'études et de formation professionnelle.

Mme Fadilé EMINI

conseillère en orientation

021 557 82 47

fadile.emini@vd.ch

présente selon l'horaire affiché dans le bureau S203

Les formulaires de demande d'entretien se trouvent au secrétariat.

En plus de la possibilité de prendre contact avec la conseillère en orientation du gymnase, vous trouverez ci-dessous des informations relatives à l'orientation.

Le site de l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle :
www.vd.ch/orientation

Il vous fournit des informations sur :

- les professions
- les formations
- les délais d'inscriptions et les dates des manifestations (rubrique «Actualités»)
- la bourse des places d'apprentissage
- des thèmes spécifiques (questions fréquentes)
- l'actualité dans le domaine de la formation

Des documents d'information professionnelle sont à disposition auprès de la conseillère en orientation et au secrétariat

Séances d'information

Du **mercredi 22 au vendredi 24 novembre 2023**, les élèves de 3^e année de l'École de maturité peuvent participer, sur inscription, aux journées

d'information de l'EPFL. Des présentations leur donneront la possibilité de se renseigner sur toutes les filières d'études proposées à l'EPFL et d'y effectuer un stage au sein de la section de leur choix.

Le jeudi 7 décembre 2023, les élèves de 3^e année de l'École de maturité sont invité.e.s à participer à la journée découverte de l'Université de Lausanne. À cette occasion, les élèves auront la possibilité d'assister à des conférences de présentation des facultés, de fréquenter des cours et de s'entretenir avec des professeur.e.s, des conseiller.ères en orientation et des étudiant.e.s qui seront à leur disposition pour leur fournir toutes les informations souhaitées.

Les jeudi 8 et vendredi 9 février 2024, les élèves de 2^e année sont invité.e.s à participer au Forum Horizon, manifestation organisée par l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP), comprenant près d'une centaine de conférences sur les professions accessibles après les études. Ces conférences sont données par des professionnel.le.s. Des stands d'écoles apportent des informations complémentaires sur les plans d'études.

Référente durabilité

Au bénéfice d'une formation organisée par la HEP Vaud conjointement avec la Faculté des géosciences et de l'environnement de l'UNIL et la Cellule durabilité du DEF, la référente durabilité est l'interlocutrice privilégiée des enseignantes et enseignants, toutes disciplines confondues, qui souhaitent ré-échir à leurs pratiques actuelles et à leur évolution potentielle dans le domaine de la durabilité et de ses implications pour l'école.

Mme Clémentine HUBLEUR

référente durabilité Sévelin

clementine.hubleur@eduvaud.ch

Liste des chef·fe·s de file

Allemand	M. Jürg FRIEDRICH
Anglais	Mme Ruza JELIC
Arts visuels	Mme Jessica ANON
Biologie	M. Nicolas FIECHTER
Chimie	Mme Julia REBSTEIN
Économie et droit	M. Marc BÉCHERRAZ
Éducation physique	Mme Jaqueline SCHMITZ TACCHINI M. Jérôme DESCOEUDRES
Espagnol	Mme Marie VILLAREJO-CREPEY
Français	M. Sylvestre PIDOUX
Géographie	M. Luc ROCHAT
Histoire	Mme Brigitte ROCHAT
Histoire de l'art	M. Éric DEWARRAT
Histoire et sciences des religions	Mme Anne ROLAND-WURZBURGER
Informatique	M. Gilles RACINE
Italien	Mme Cinzia ROCCHI
Latin et culture antique	Mme Émilie SUTER
Mathématiques	M. Simon COTTER
Musique	M. Denis CORBOZ
Philosophie / Psychologie	M. Yvan ZIADÉ
Physique	M. Nicolas WÄLCHLI

Liste des autres responsables

Moyens audio-visuels	M. Olivier Nicolas REYMOND
Informatique pédagogique	M. Thierry GEREZ M. Jean-Luc LIENHARD M. Gilles RACINE
Informatique administrative	M. Thierry GEREZ (RBA) M. Jean-Luc LIENHARD M. Caleb WALTHER

Liste des conseillères et conseillers de classe

Les conseiller.ère.s de classe font le lien en première instance, entre les élèves, les parents et notre gymnase.

Ils/elles président les conseils de classe (ensemble des enseignant.e.s de la classe). Ils/elles reçoivent sur rendez-vous.

classe	conseiller.ère.s de classe	doyen.ne.s responsables
1C01	M. Alain ROCHAT	Mme Christelle CARDON
1C02	M. Olivier LA SPADA	Mme Christelle CARDON
1M01	M. Jean-Luc LIENHARD	Mme Christelle CARDON
1M02	M. Nicolas FIECHTER	Mme Christelle CARDON
1M03	M. Thierry GEREZ	Mme Christelle CARDON
1M04	M. Olivier Nicolas REYMOND	Mme Christelle CARDON
1M05	M. Sylvestre PIDOUX	Mme Christelle CARDON
1M06	Mme Clémentine HUBLEUR	Mme Christelle CARDON
1M07	Mme Maé ISCHER	Mme Christelle CARDON

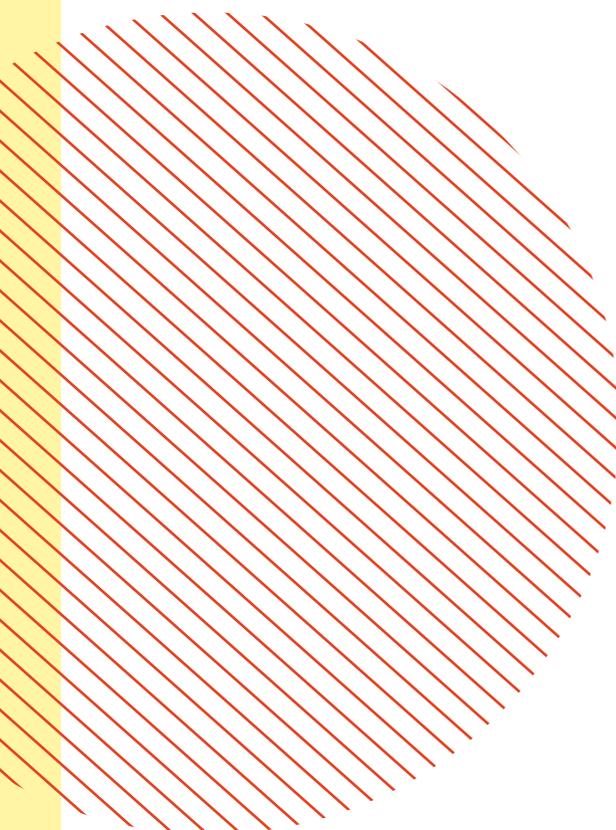
2C01	Mme Marie VILLAREJO - CREPEY	M. Eric DEWARRAT
2C02	Mme Emmanuelle GRANDJEAN	M. Eric DEWARRAT
2M01	M. Patrick ROSSI	M. Eric DEWARRAT
2M02	M. Andrea BONANOMI	M. Eric DEWARRAT
2M03	Mme Myriam LAMBELET	M. Eric DEWARRAT
2M04	Mme Juliette PONT	M. Eric DEWARRAT
2M05	Mme Murielle FERRY	M. Eric DEWARRAT
2M06	Mme Kendra SIMONS	M. Eric DEWARRAT
2M07	M. Laurent BUCHER	M. Eric DEWARRAT

3C01	Mme Alix BERDOZ BECHIR	M. Frédéric GIGON
3C02	M. Marc BECHERRAZ	M. Frédéric GIGON
3M01	M. Alain CARDINAUX	M. Frédéric GIGON
3M02	Mme Julia REBSTEIN MUTTI	M. Frédéric GIGON
3M03	Mme Nancy SCHACHER	M. Frédéric GIGON
3M04	M. Kian RALPH	M. Frédéric GIGON
3M05	Mme Fatima ZEMZEMI	M. Frédéric GIGON
3M06	M. Simon COTTER	M. Frédéric GIGON
3M07	Mme Muriel CANTIN	M. Frédéric GIGON

Attribution des salles

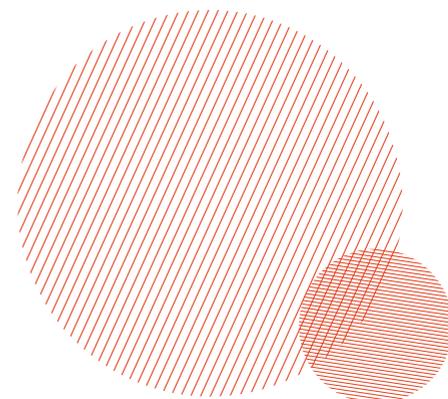
Les numéros à trois chiffres désignent des locaux situés à Sévelin 44.

Les numéros à quatre chiffres désignent des locaux situés à Sévelin 28.

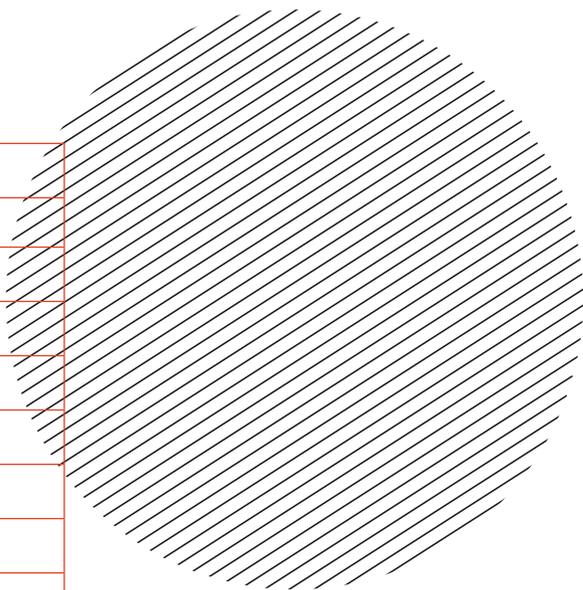


1C01	salle S205
1C02	salle S202
1M01	salle s209
1M02	salle S204
1M03	salle 2002
1M04	salle 1004
1M05	salle 2001
1M06	salle S206
1M07	salle 1002

2C01	salle 3005
2C02	salle 2004
2M01	Salle 3002
2M02	itinérante 1
2M03	itinérante 2
2M04	Itinérante 3
2M05	salle 2003
2M06	salle 2005
2M07	Salle 1001



3CSE01	salle S210
3CSE02	salle S211
3M01	salle S303
3M02	salle S304
3M03	salle S305
3M04	salle S307
3M05	salle S207
3M06	Salle S306
3M07	Salle S201



Locaux spéciaux

Préparation sciences	S000
Laboratoires de chimie	S008, S010
Physique 1 salle polyvalente	S009
Physique 2 salle polyvalente	S011
Biologie 1 salle polyvalente	S107
Biologie 2 salle polyvalente	S108
Chimie salles polyvalentes	S012, S013
Direction	S111
Secrétariat	S111
M. Frédéric GIGON	S105
Mme Christelle CARDON	S110
M. Éric DEWARRAT	S208
Orientation	1005
Salle des maîtres	S102
Auditoire	S106
Arts visuels	S112
Salle d'informatique 1	S109
Salle d'informatique 2	1003
Salle d'informatique 3	1006
Infirmierie	S203
Bibliothèque	S301

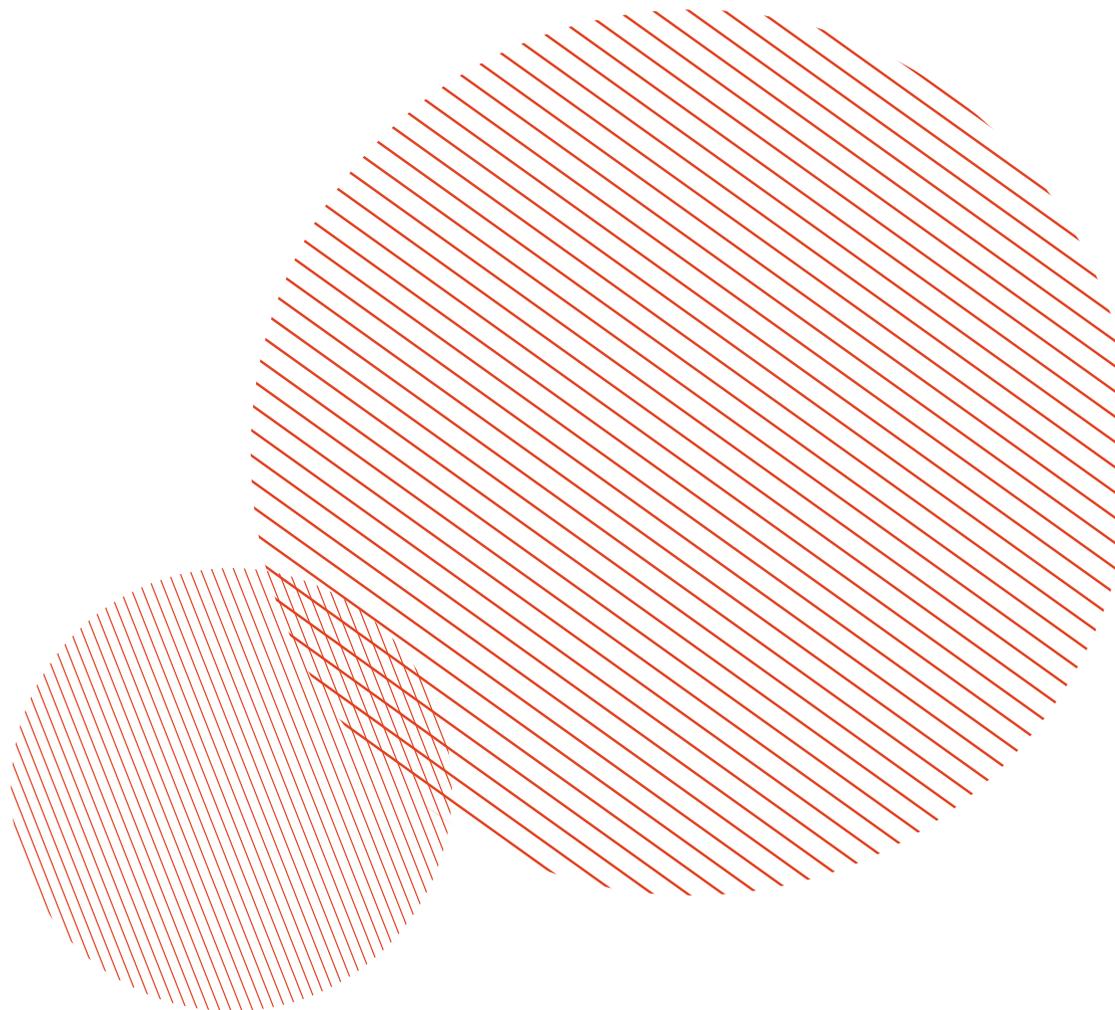
Musique	S302, S308
Médiation d'apprentissage	3004
Médiation	1011
Concierge	3001



Horaire journalier

Les cours se donnent du lundi au vendredi,
selon l'horaire suivant :

Période 1	08h00 - 08h45
Période 2	08h50 - 09h35
	Pause de 20 minutes
Période 3	09h55 - 10h40
Période 4	10h45 - 11h30
	Pause de 10 minutes
Période 5	11h40 - 12h25
	Pause de 55 minutes
Période 7	13h20 - 14h05
Période 8	14h10 - 14h55
	Pause de 10 minutes
Période 9	15h05 - 15h50
Période 10	15h55 - 16h40



**Le sport est enseigné une fois par semaine
avec un horaire spécifique :**

**08h00 - 10h15
ou
10h25 - 12h40
ou
13h30 - 15h45**

